

RESTRICTIONS DE GUERRE

L'INVENTAIRE DES CAMIONS ET TAXIS

Le recensement ordonné par l'administration des services à la commission des prix et du commerce en temps de guerre, s'adresse à tous les propriétaires de camions ou de taxis, sans exception. Que l'on soit marchand, cultivateurs, ouvrier, transporteur ou manufacturier, et quelque usage qu'on en fasse, il faut remplir et retourner à qui de droit le questionnaire que l'on reçoit à propos de son camion.

L'AMASSEMENT DU SUCRE

W. Nadeau, de Montréal, vient d'être condamné à \$100 d'amende et les frais pour avoir gardé cinq cents livres de sucre. C'est le second amasseur condamné dans la région métropolitaine depuis la mise en vigueur du rationnement. Ben Lubin, le premier poursuivi, avait reçu la même peine. Il y a eu, dans les deux cas, saisie de la marchandise amassée.

IL NE COUTE RIEN DE SE RENSEIGNER

M. Barnabé Charest avait envoyé un dollar à M. S. Godfrey, l'administrateur des marchandises usagées à la commission des prix et du commerce en temps de guerre, pour un renseignement qu'il lui avait demandé. M. Godfrey l'a remboursé par retour du courrier, et il lui a rappelé que la commission n'exige aucun prix des renseignements qu'elle dispense au public.

LE TRANSPORT FERROVIAIRE

La commission des prix et du commerce en temps de guerre vient de refuser aux chemins de fer la permission d'augmenter le prix du transport ferroviaire dans les limites du pays.

LES LIVRAISONS DE MOINS D'UN DOLLAR

L'ordonnance 120 de la commission des prix qui défend aux détaillants la livraison des commandes de moins d'un dollar, ne s'applique pas aux services de distribution des boulangers, des laitiers, des journaux, etc. Ceux-ci restent néanmoins assujettis au règlement de la livraison quotidienne unique par véhicule à moteur.

LES CHAUDIERES A MIEL

Par ordonnance de la commission des prix et du commerce en temps de guerre, la fabrication des récipients en fer-blanc pour le miel est astreinte aux restrictions suivantes :

- défense de fabriquer d'autres récipients que ceux de quatre et de huit livres;
- défense d'employer, dans leur fabrication, plus que 75 p.c. du fer-blanc qu'on y mettait en 1941.

LES OEUFS CONGELES

On ne pourra, sans autorisation spéciale, fabriquer, par la conservation des oeufs congelés, d'autres récipients de fer-blanc que la chaudière évasée de quarante livres, et il ne faudra pas y faire entrer plus de métal qu'en 1941.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

DIXIEME ANNEE

RIMOUSKI, 30 AVRIL 1942

NUMERO 12

1,306 oui - 17,156 non DANS LE COMTE DE RIMOUSKI

SA VIGILANCE EMPÊCHE UNE TRAGEDIE

Grâce à la vigilance de l'ingénieur de la locomotive d'un train de voyageurs, une tragédie a été évitée hier soir à quelques milles de Mont-Joli.

Le train de voyageurs de la Canada and Gulf Terminal Railway qui fait le service entre Mont-Joli et Matane, distance d'environ 40 milles, revenait hier soir à Mont-Joli quand l'ingénieur-mécanicien, M. Edward Orchard, constata que le remblai d'une quinzaine de pieds de hauteur sur lequel la voie ferrée se trouvait placée avait été emporté par un torrent impétueux. Il appliqua subitement les freins et le wagon motorisé alla s'arrêter à quelques pieds seulement du gouffre.

Les quelque trente voyageurs qui se trouvaient sur le wagon descendirent pour constater que le remblai avait été emporté sur une distance d'environ 30 pieds de long. Les rails ne s'étaient pas effondrés, mais ils n'auraient pu supporter le train. L'ingénieur fit machine arrière jusqu'à Métis Beach ou les voyageurs descendirent. Comme la route entre Mont-Joli et Matane avait été ouverte dans la journée, un autobus conduisit les voyageurs à destination.

On s'accorde à dire que la vigilance de l'ingénieur a prévenu une tragédie. Les voyageurs l'ont félicité de sa surveillance attentive.

RIMOUSKOIS PROMU BRIGADIER

Ottawa a annoncé hier la promotion du colonel Antonin Therriault, surintendant des arsenaux du Canada, au grade de brigadier général. Le brigadier-général Therriault est né à Rimouski en 1887. Ancien élève du Séminaire de Rimouski, et bachelier ès sciences de l'École Polytechnique de Montréal, in-

génieur civil et ingénieur minier, le brigadier Therriault entra dans le corps des ingénieurs de l'armée et il fut promu capitaine en 1914.

Cette nouvelle sera reçue partout avec joie et particulièrement dans notre région où le brigadier Therriault compte tant d'amis.

CONSTRUCTION DE DEUX HOPITAUX

La Communauté des SS. Grises de Québec, mettra à exécution le projet de construction de deux hôpitaux; l'un à La Malbaie et l'autre à Hâvre St-Pierre. Le coût global des deux entreprises serait d'environ \$350,000.00 dont \$150,000.00 pour l'hôpital de La Malbaie et \$200,000.00 pour l'autre.

Les Soeurs Grises dirigent déjà un hôpital à Hâvre St-Pierre, mais avec le développement grandissant de la côte nord, la construction d'un hôpital moderne, s'impose. La construction actuelle est tout en bois. Son Excellence Mgr Napoléon Labrie, vicaire apostolique du Golfe St-Laurent a rencontré les autorités provinciales à différentes repré-

ses et les à intéressées à la construction d'un hôpital moderne.

A la Malbaie, il n'y a pas d'hôpital et l'élection d'un tel établissement servirait grandement les besoins locaux. Actuellement, les malades de cette région sont conduits à Québec, soit une distance de 90 milles. Le gouvernement fédéral a récemment approuvé l'érection de ces deux hôpitaux.

REMIS

Nous devons remettre à la semaine prochaine l'article de notre collaborateur, Raymond Laplante, habituellement publié sous la rubrique "Le théâtre à la radio", et quelques autres communications.

Toutes les paroisses du Bas St-Laurent à l'exception de Métis Beach ont voté "NON".—Le comté de Rimouski donne une majorité de 15,850 votes en faveur du "NON".—2839 NON dans la ville de Rimouski et 353 OUI.—6,713 électeurs sur 25,175 n'ont pas voté dans le comté.

Tous les comtés du Bas St-Laurent et de la Gaspésie se sont classés au nombre des 56 comtés de la province de Québec qui ont donné un vote à majorité négative au plébiscite de lundi. De fortes majorités en faveur du non ont été enregistrées dans toutes les localités de la région sauf à Métis Beach ou les "oui" l'ont emporté.

Dans le seul comté de Rimouski on a compté 17,156 "non" contre 1,306 "oui", soit une majorité de plus de quinze milles. Partout le vote a été considérable et dans certains endroits il a dépassé celui des élections générales.

Le nombre des électeurs sur les listes dans le comté de Rimouski était de 25,175 et 18,462 se sont prévalus du droit de vote. Si l'on tient compte de l'état des routes le jour de la votation on constatera que les électeurs ont répondu à l'appel qui leur a été fait de ne pas négliger d'enregistrer leur opinion.

Voici le résultat du scrutin dans toutes les localités du comté de Rimouski :

Localités	Vot.	oui	non
Ville Rim.	4589	353	2839
Rimouski P...	252	2	166
Rim. Est	164	13	120
Beauséjour	120	7	82
Ste-Bland.	489	74	454
Mont-Lebel	187	1	138
St-Narcisse	361	5	293
St-Médard	231	2	162
Ste-Franc.	497	2	445
Trois-Pist.	1879	52	923
St-Mathieu	388	3	301
St-Valérie	432	11	333
Sacré-Coeur	642	22	480
Pte-au-Père	209	20	127
St-Anaclet	605	19	407
St-Marcellin	342	2	241
Ste-Luce	463	10	297
Luceville	348	11	253
St-Donat	524	16	400
St-Gabriel	838	43	513
Les Haut.	513	6	395
San. St-G.	295	43	208
Ste-Odile	343	11	258
Fond d'Ormes	36	1	22
Trinité des M	296	13	199
Esprit Saint	330	15	211
Lac des Aigles	514	37	415
Biencourt	546	18	424
N. D. des Bois	56	5	28
Saint-Guy	262	19	204
St-J. de Dieu	1102	13	591
St-Simon	418	29	322
St-Fabien	439	92	1138
Bic	1415	75	1018
Neigette	147	1	107
Rivière Noire	35	1	30
St. Chs Garn.	264	11	223
Ste-Flavie	384	17	290
Mont-Joli	1834	237	1059
St. J.-Bte	190	9	121
St-J. Lepage	232	9	164
Ste-Angèle	864	41	528
Poll provisoire		2	8
Total	25,175	1,306	17,156

Publication anticipée

A la demande de plusieurs abonnés qui ont manifesté le désir de recevoir plus à bonne heure notre journal, la direction vient de décider d'en avancer la publication d'une journée.

A l'avenir et à partir de cette semaine, notre journal ira sous presse le jeudi au lieu du vendredi.

Les correspondants sont priés de prendre note de ce changement et de nous faire parvenir leur courrier pour le lundi ou le mardi matin, autrement il nous faudra en remettre la publication à la semaine suivante.

NOUVEAU GEOLIER

Monsieur René Bellavance, grand connétable, vient d'être nommé géolier de la prison commune de Rimouski, ainsi que huissier audencier. Il succède à M. Charles Martin, décédé il y a plusieurs mois déjà.

M. Jacques Martin a été nommé grand connétable en remplacement de M. Bellavance.

TRAGEDIE EN GASPESIE (Voir page 7)

Viennent de paraître

La Vie merveilleuse de Sarah Bernhart

par
LOUIS VERNEUIL

Ce livre captivant, écrit par un homme qui connaît bien le théâtre, apporte pour la première fois des lumières sur la vie de celle qui souleva pendant un demi-siècle l'admiration de tous les pays du monde.

Pour écrire ce récit, Louis Verneuil a tiré de sa parenté avec Sarah Bernhardt (il avait épousé sa petite-fille) les éléments qui lui permettent de raconter l'histoire vraie de cette enchantresse.

En Sarah Bernhardt, il s'est attaché à dépendre non seulement l'actrice, mais la femme. A même des souvenirs très personnels, il a reconstruit une vie qui apparaît très riche, très mobile, très actuelle aussi.

Au début du livre, l'auteur dissipe le mystère qui plane sur la naissance et la nationalité de Sarah Bernhardt. Il nous raconte ensuite l'adolescence, chez une mère qui est l'amie d'un parent de l'Empereur. Puis ce sont les premières amours. Ensuite vient la renommée, la naissance de son fils et en même temps la grande désillusion, les peines, les soucis. On pénètre dans l'intimité du boudoir. On apprend des secrets. On voyage à travers le monde, on rencontre des rois, des chefs d'Etat, des écrivains, des artistes. Verneuil nous donne les raisons du mariage de l'actrice avec un blasé, les causes de sa déception. A la fin du livre, on assiste aux dernières pièces jouées par l'actrice, après l'amputation de sa jambe, et à sa mort tragique.

Mère, épouse, tragédienne, peintre, sculpteur, femme de sentiments, Sarah Bernhardt apparaît dans ce livre en sa diversité mobile, avec le prestige de son art et de sa beauté. Cette biographie, attachante comme le plus beau roman, apprendra beaucoup de choses, même à ceux qui connaissent bien le théâtre français sur l'une des personnalités les plus marquantes d'une époque pourtant fertile en prodiges. C'est un très beau livre dont chacun se rappellera longtemps.

Un fort volume de 325 pages. Les Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal. En vente dans toutes les librairies au prix de \$1.25 l'exemplaire.

Comment gagner sa vie

(Carrières féminines)
Par Gabrielle Carrière

Préface de Madame E.-G. Francoeur,

1 volume broché, 9 x 6 pouces,
192 pages

Prix : l'exemplaire \$1.00.
Franco \$1.10.

Les jeunes filles qui désirent connaître tous les moyens à leur portée pour pourvoir à leur subsistance, ainsi que les mères de famille qui se préoccupent de l'avenir de leurs fillettes, trouveront dans ce volume des suggestions intéressantes et pratiques, convenant aux milieux les plus divers. On peut

s'en rendre compte par les titres des principaux chapitres : services féminins, emplois de bureau, commerce, beaux-arts, ce domestique, travail industriel, enseignement, soin des malades et service social, carrières libérales et autres.

Voulez-vous gagner votre vie d'une manière agréable, conforme à vos goûts personnels et à vos aptitudes ? Désirez-vous savoir comment obtenir un emploi, en particulier un emploi fédéral, provincial ou municipal ? Voulez-vous suivre des cours gratuits, ou connaître les institutions donnant les connaissances nécessaires pour embrasser telle ou telle carrière ? Vous trouverez dans ce livre tous les renseignements propres à vous aider, ainsi que les adresses des bureaux de placement, un réseau de la loi des accidents du travail et d'autres détails utiles.

"Comment gagner sa vie" est un livre qui s'impose : c'est le seul traitant de carrières féminines publié dans notre province, et il convient particulièrement à nos coutumes et à notre milieu. C'est un guide sûr, non seulement pour les personnes qui se cherchent une situation ou une carrière, mais aussi pour les parents, les éducateurs, les orienteurs appelés à la direction des jeunes filles.

En vente à la Librairie Beau-Chemin, Montréal.

JARDIN 26

(Roman)

par
CLAUDE EYLAN

C'est un roman plein d'aventures et riche d'atmosphère que viennent de publier les Editions Variétés. Voici les grandes lignes de ce beau livre.

Marijn, un jeune Hollandais, tue un soldat allemand de l'armée d'occupation. Le crime aussitôt commis, il doit fuir en toute hâte. Le garçon s'engage sur un navire qui se rend en Finlande. Bientôt il parvient en Russie Soviétique. Là, les aventures se multiplient.

Harijn s'éprend d'une Roumaine étrange, jeune et très belle. Avec Wanda, il traverse la Russie. Mais brutalement, à Vladivostok, il en est séparé. Une grande mélancolie s'empare de lui. Il s'embarque alors pour le Japon, mais cet épisode l'a marqué profondément et il garde un souvenir ineffaçable de cette aventure pourtant fugitive.

C'est aux Indes Néerlandaises que Marijn se réfugie définitivement. Bientôt, il fait une nouvelle rencontre. Une idylle s'ébauche. Un drame se joue. Et c'est là, au milieu des plantes exotiques, des lacs de cristal et des ciels mauves que se situe la partie la plus émouvante du roman. Le souvenir de Wanda emplît son cœur et son imagination. La tempête gronde dans le Pacifique. Que fera Marijn ?

Cet ouvrage n'est pas un roman politique ou historique; dans son style et dans son développement, c'est un récit comparable à un roman de Somerset Maugham. La romancière donne du relief aux sentiments humains et son livre, quoique plein d'action et d'aventure, est composé avec une très fine et très

pénétrante psychologie.

Bref, tout au long du JARDIN 26, on sera séduit par l'imagination de l'auteur et par la passionnante intrigue d'un très beau roman.

Un livre de 225 pages. Les Editions Variétés, 1410, rue Stanley, Montréal. En vente dans toutes les librairies. Prix \$1.25.

Sa Sainteté le Pape Pie XII

Tous les catholiques se doivent de prendre part à la célébration du jubilé épiscopal de S. S. Pie XII. L'évêque canadien a écrit à cette occasion une lettre collective qui retrace la carrière du Souverain Pontife, indique nos devoirs envers lui et établit une "Semaine papale" qui se déroulera du 11 au 16 mai.

Ce document devant être dans tous les foyers. L'Ecole Sociale Populaire vient de le publier en une brochure de 32 pages qui contient, en outre, les trois dé-

clarations sur les conditions d'une paix juste faites par Pie XII dans ses allocutions de Noël 1939, 1940 et 1941, ainsi qu'une liste de ses discours et écrits (15 brochures) publiés au Canada.

Une telle brochure aidera à bien célébrer le jubilé papal et elle restera au foyer comme un souvenir de ce grand événement et une source où se retrempera la dévotion envers le Souverain Pontife. Elle ne se vend que 15 sous l'exemplaire à l'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Ecole de canoniers

Une école capable de recevoir un millier d'élèves à la fois sera ouverte bientôt, en vue de former des canoniers pour la défense côtière et la défense contre-avions.

La production du beurre

La production de beurre de fabrique durant le mois de mars a été de 62 pour cent de moins, que durant le mois de mars 1941. Toutefois, la production de fromage marquait une hausse de 3.02 pour cent durant le même mois.

"L'AMASSEUR"

NOTRE ENNEMI PUBLIC No 1

Ceux qui achètent plus de produits qu'il ne leur en faut pour leurs besoins courants, de même que les marchands qui les y encouragent, entravent notre effort de guerre et sont, par conséquent, des ennemis publics.

Les citoyens loyaux ne font pas d'amas clandestins. Ils n'achètent que pour leurs besoins immédiats. Ils s'adaptent de bon gré aux conditions de vie présente, parce qu'ils comprennent que l'intérêt du pays passe en premier lieu. Ils n'essaient pas de s'arroger des privilèges aux dépens de leurs concitoyens.

Qui êtes-vous: un amasseur ou un citoyen loyal? Ralentissez-vous l'effort de guerre du Canada par des achats considérés? Ou collaborez-vous avec le Gouvernement dans toute la

mesure du possible, pour épargner au Canada des horreurs comme celles de Hong Kong.

Si tous les Canadiens comprennent leur devoir, il ne se fera plus d'amas clandestins. Chacun aura sa juste part des produits disponibles. Nous pourrions ainsi expédier plus d'aliments à la Grande-Bretagne. Plus de matières premières, plus de main-d'œuvre seront affectées à la production de canons, d'avions, de chars d'assaut et autres armements dont nos forces armées ont besoin.

Dans les cas où il est recommandable que vous achetiez plus que ne l'exigent vos besoins immédiats, par exemple votre approvisionnement de charbon pour l'hiver prochain, vous en serez averti par les déclarations publiques d'administrateurs autorisés.

LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE,
OTTAWA, CANADA.

L'ECHO DU BAS ST-LAURENT

Fondé en 1933

ORGANE D'INFORMATION REGIONALE

Imprimé à :

L'IMPRIMERIE GENERALE DE RIMOUSKI, LTEE
Case postale 120 RIMOUSKI Téléphone 31.
Administrateur-délégué : GERARD LEGARE

PRIX DE L'ABONNEMENT

Canada : \$1.00 Etats-Unis : \$1.50

RIMOUSKI, 30 AVRIL 1942

Le plébiscite

LA MAJORITE DES ELECTEURS CIVILS DU CANADA A CONSENTI AU PLEBISCITE DE LUNDI A RELEVER LE MINISTERE DE TOUS LES ENGAGEMENTS RESTREIGNANT SA LIBERTE ET CELLE DU PARLEMENT QUANT AUX METHODES DE RECRUTEMENT TANT POUR L'ETRANGER QUE POUR LE TERRITOIRE NATIONAL. CETTE MAJORITE A ETE OBTENUE DANS HUIT DES NEUF PROVINCES DU DOMINION.

LA PROVINCE DE QUEBEC, TOUT EN ACCORDANT SA CONFIANCE AU PREMIER MINISTRE—PUISQU'IL NE S'AGISSAIT PAS D'UN VOTE DE CONFIANCE—S'EST PRONONCEE CONTRE LA CONSCRIPTION POUR LE SERVICE OBTRE-MER.

LES CANADIENS FRANCAIS ONT FOI DANS LE VOLONTARIAT. ILS ONT DEJA FAIT PREUVE DE LEURS BONNES DISPOSITIONS ET CELLES-CI RESTENT LES MEMES. LEUR "EFFORT DE GUERRE" SERA D'AUTANT PLUS EFFICACE QU'IL SERA LIBRE.

La Croix-Rouge

Depuis un an et demi, la Croix-Rouge n'a rien demandé au public canadien; elle n'en a pas moins poursuivi, augmenté même ses oeuvres de guerre et ses services humanitaires. Ses caisses sont maintenant vides et il lui faut absolument \$9,000,000.

Lors de la dernière campagne de souscription, en octobre 1940, la province de Québec lui avait donné \$1,260,000 alors que son objectif était de \$1,000,000. Cette année, la Croix-Rouge demande à la province de Québec de souscrire au moins \$2,000,000.

Pourquoi, direz-vous, la Croix-Rouge a-t-elle besoin de tant d'argent? Un moment de réflexion vous donnera la réponse.

Depuis le début de la guerre, la Croix-Rouge canadienne a collaboré intimement avec la Croix-Rouge britannique. Mais celle-ci est maintenant débordée par sa tâche et elle manque de volontaires. En effet, une très grande partie des femmes et jeunes filles, en Grande-Bretagne, travaillent dans les industries de guerre et dans de nombreux services de la défense. C'est donc sur notre pays que retombe une part de leur fardeau.

Jusqu'à récemment les sociétés de la Croix-Rouge en Australie, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud et aux Indes suffisaient aux besoins de ces pays. Mais ceux-ci se trouvent maintenant sous la menace directe d'une invasion et c'est encore le Canada qui doit consacrer une partie de ses ressources et de ses énergies aux blessés et aux malades de ces troupes alliées. Et ce-la sans restreindre nos oeuvres locales, qui elles aussi sont importantes.

La Société canadienne de la Croix-Rouge a donc à remplir sa plus lourde tâche depuis sa fondation il y a près d'un demi-siècle. Quant à la division québécoise de la Croix-Rouge, elle continue comme par le passé à faire honneur à ses engagements et à ses responsabilités.

Nous espérons donc, nous avons confiance que les citoyens de la province de Québec feront tout leur devoir en faveur de la Croix-Rouge canadienne qui met en pratique les véritables principes de la charité chrétienne. Et nous pourrions nous dire une fois de plus avec satisfaction que la province de Québec ne s'est pas laissée vaincre en générosité.

Si Dieu arrêtait le cours des présentes hostilités, qu'advierait-il de la liberté?

New York.—Que Dieu arrête le cours des présentes hostilités, la rançon divine en serait la destruction de la liberté humaine, déclare Mgr Fulton, J. Sheen, de la "Catholic University of America", dans son allocution radiophonique à "L'Heure Catholique"...

Les mécontents d'aujourd'hui s'écrient sans cesse : "Pourquoi le Seigneur ne finit-il pas d'autorité la présente guerre?" Mgr Sheen leur riposte : "Dieu n'a pas voulu créer un monde mécanique, peuplé d'automates; mais plutôt il s'est plu à nous communiquer quelque chose de Lui-même, je veux dire sa liberté". "Il a produit un monde unique : la louange s'y marie au blâme, et pour accomplir tout cela, le Maître a laissé les hommes souverains et rois de leurs actions et de leurs destinées. "Dans un mot se concentre le plan divin de la création, et ce mot, c'est l'amour. Dieu a rempli d'amour chaque cœur d'homme. Or aimer veut dire choisir. L'amour n'est pas qu'affirmation; c'est aussi une négation. Je choisis ceci, et donc je rejette cela. Un cœur qui aime est un cœur qui donne et qui garde. Par conséquent, puisque Dieu a voulu nous façonner capables de l'aimer en ce monde, Il se devait de nous créer libres; mais s'Il nous a créés libres de l'aimer, Il devait aussi nous laisser la liberté de haïr.

"Dieu s'est engagé, après nous avoir donné cette liberté, à ne nous l'enlever jamais. Alors que dire de ces âmes pétulantes qui clament à tout propos : "Dieu devrait faire cesser le fléau de la guerre, et tout se suite". Oh! Dieu, de son pouvoir absolu, pourrait bien nous régenter souverainement, nous laisser en proie aux tristes suites de nos propres infidélités—mais jamais Il ne nous reprendra le don immense de la liberté.

"Nous prétendons combattre pour la liberté—continue Mgr Sheen—alors pourquoi réclamer la destruction de Dieu? Voilà précisément la demande de ces éternels mécontents, quand ils disent : "Pourquoi le Seigneur n'arrête-t-il point les horreurs de la guerre". Nous déclarons combattre contre des dictateurs, et nous voudrions ériger un dictateur dans le ciel! Nous condamnons comme pervers ces mêmes dictateurs, et nous désirons voir Dieu agir comme eux. Quelle inconscience! D'une part nous la guerre". Nous déclarons combattre contre des dictateurs, et la liberté aux pieds, et de l'autre nous gémissons et réclamons dans le ciel un Dictateur qui détruirait toute liberté".

L'UNIFORME

Il avait 20 ans et demeurait dans le village de X...

On se répétait partout ce qu'il peut être ridicule celui-là, quelle tête affreuse! Le fait est que la nature lui avait semé sur la tête quelques cheveux rouges, lui avait accroché un de ces nez parti pour être grec et retroussé du bout, et lui avait planté un cou qui supportait consciemment la tête longue et osseuse. Bref, il n'était pas beau. Cependant il avait de l'esprit. Malheureusement dès qu'on levait la tête pour voir de quel personnage venait le trait spirituel et qu'on apercevait le crâne rutilant, on riait encore plus de l'auteur que de la farce; particulièrement une jeune fille brune très jolie, mais aussi très sarcastique. Notre garçon avait pourtant un brave cœur.

La guerre arriva et comme il était bon patriote, il s'enrôla comme volontaire et partit pour faire le camp.

Un mois, deux mois se passèrent... Puis par un beau dimanche, l'on vit notre garçon descendre du train. Comme il est changé, ma chère! Les jeunes filles ouvraient grands les yeux et parmi une jeune fille brune très jolie... Ce n'était vraiment plus le même homme. Contrairement à ce qu'on aurait cru, le roux sombre de ses cheveux s'alliait fort bien avec le kaki de son képi, posé crânement. Son nez et tous les défauts de son visage disparaissaient sous l'allure athétique que lui avaient donnée ces quelques mois d'entraînement. Enfin, il avait cet air viril, décidé que jamais on ne lui avait vu. On chuchotait même qu'il avait un grade.

Toujours est-il qu'une jeune fille brune très jolie...vint lui offrir ses félicitations. L'autre la regarda tendrement...On les vit ensemble les soirs suivants et cela ne surprit personne quand on entendit publier les bancs à l'église!

Tout cela grâce à l'uniforme qui avait servi de porte-bonheur à notre ami, cet uniforme qui l'avait si complètement métamorphosé.

N'est-ce pas, messieurs que l'uniforme a du bon?...
REAL EAST.

Les catholiques allemands seront punis

S'ils continuent d'assister aux offices de l'Eglise en Pologne

Tout Allemand qui continuerait d'assister aux offices catholiques célébrés par un prêtre polonais "se proscribit lui-même de la nation allemande", annonce le Gauleiter Bracht, de Silésie, aux termes d'un édit dont le texte vient de parvenir à Londres.

Un mois dans un camp de concentration, telle est la peine que vaudra la première infraction, et, en cas de récidive, le "coupable" devra retourner dans cet agréable séjour pendant une période indéterminée.

"Il est intolérable", déclare le Gauleiter de Hitler, "que des prêtres polonais s'occupent du bien-être spirituel des membres de la race allemande".

Sur les 30 églises et 47 chapelles qui existaient dans le diocèse de Poznan avant l'invasion allemande, il n'en reste plus que deux aujourd'hui.

La route militaire de Gaspé

Comme nous l'annonçons dans notre dernière édition, une délégation formée des députés de la région, des représentants des municipalités des comtés de Témiscouata, Rimouski, Matane, Matapédia, Gaspé et Bonaventure et de plusieurs autres citoyens de ces six circonscriptions se rendront à Ottawa en délégation, probablement la semaine prochaine, pour obtenir des autorités fédérales la transformation de la route de ceinture de la Gaspésie en une route militaire.

Voici le texte de la lettre qui a été adressée aux honorables Power et St-Laurent, à Ottawa, ainsi que le texte de la résolution votée par un grand nombre de municipalités :

Chandler, le 21 avril 1942.

Honorables Messieurs,

Concernant l'organisation d'un comité de construction d'une route militaire en Gaspésie, ce comité est formé d'un groupe de citoyens des sept comtés de l'est de la Province à savoir : Témiscouata, Rimouski, Matane, Gaspé-Nord, Gaspé-Sud, Bonaventure et Matapédia.

A une réunion de notre comité il a été proposé et unanimement résolu de faire signer des requêtes dans toute la Gaspésie et d'organiser une délégation auprès de l'Honorable Ministre de la Défense Nationale à Ottawa.

Notre délégation d'une centaine de citoyens accompagnés des Honorables Messieurs les députés à la chambre des Communes représentant les comtés de Gaspé, Bonaventure, Matapédia-Matane et Rimouski et des députés représentant les sept comtés de l'est de la Province, appuyée d'une résolution et d'une requête de chaque Municipalité formant ces comtés, s'attend à être à Ottawa dans le cours de la semaine du trois mai.

Pourriez-vous, en coopération avec l'Honorable M. Power, nous obtenir une entrevue avec l'Honorable Ministre de la Défense Nationale le six, le sept, ou le huit mai?

Nous réalisons tous l'importance que votre coopération peut apporter à notre délégation et nous comptons que vous appuierez notre projet.

Comme c'est une question militaire, la requête a été faite aussi générale que possible, cependant notre comité aimerait vous rencontrer privément avec l'Honorable M. Power, afin de pouvoir développer l'impérieuse nécessité d'un chemin militaire en Gaspésie.

Nous aimerions recevoir votre réponse par lettre ou par télégramme spécifiant le jour et l'heure de cette entrevue avec l'Honorable Ministre de la Défense Nationale afin de pouvoir faire les arrangements nécessaires avec le chemin de fer Canadien National.

La Gaspésie toute entière compte sur vous pour la défense de son territoire.

Avec nos remerciements anticipés, veuillez nous croire, Honorable Monsieur,

Vos dévoués,
Comité d'Organisation,
Route Militaire en Gaspésie.
Requête pour la conversion en une route militaire de la route de ceinture actuelle connue sous le nom de route no. 6.
(Suite en page neuf)

Incendie à Carleton

Le magasin de M. Ferdinand Landry occupé par la famille de M. J.-Baptiste Pelletier, cordonnier-sellier a été la proie des flammes samedi matin, vers deux heures et trente. La fumée éveilla M. Pelletier qui aussitôt, donna l'alarme et se porta au secours de ses enfants couchés à l'étage supérieure; tous quittèrent les lieux n'emportant avec eux que leurs vêtements. Immédiatement l'appel fut donné dans le voisinage où un bon nombre de gens accoururent, mais déjà le feu avait fait de rapides progrès et rien ne put être sauvé. Pen-

dant ce temps, la boutique de barbier de M. E. Degarie qui était voisine de la maison en flammes, prit feu elle aussi. Grâce au bon travail de quelques volontaires tout l'ameublement put être sauvé. Les propriétaires n'avaient aucune assurance sur ces bâtisses. On réussit difficilement à enrayer les flammes qui s'étaient communiquées à une autre maison celle de M. Albert Allard, elle est considérablement endommagée. M. et Mme Albert Allard remercie bien sincèrement tous ceux qui leur ont aidés à sauver leur maison.

Convention des pêcheurs unis

M. Philémon Huard de l'Ancoopératives et aujourd'hui, elle au Gascon vient d'être élu président général des Pêcheurs Unis de Québec, lors de la convention annuelle tenue récemment à Rivière au Renard. Il succède à M. L'abbé Narcisse Rioux qui a donné sa démission.

Les Pêcheurs Unis de Québec forment une fédération de coopératives de pêcheurs en Gaspésie. Cette fédération comptait en 1939, huit syndicats et

en compte 14. Le chiffre d'affaires de la Société fut l'an dernier de \$441,000. Dans leur rapport annuel, les Pêcheurs Unis de Gaspé remercient Son Excellence Mgr Ross, de son encouragement et lui demandent la nomination d'un aumônier. Elle suggère l'établissement d'une Ecole d'Arts et Métiers à Gaspé et demande l'exemption des fils de pêcheurs du service militaire, du moins pendant la saison de pêche.

SYNDICAT COOPÉRATIF A ST-MÉDARD

La semaine dernière, les contribuables de la paroisse se sont assemblés pour procéder à la fondation d'un Syndicat Coopératif de ventes et d'achats. Le premier exécutif a été composé comme suit: président, Xavier Talbot; vice-président, Edmond Gamache; secrétaire-trésorier et gérant, Jean-Baptiste Rioux et

directeurs, Elias Rioux et Gérard Lévesque.

M. l'abbé Louis-Philippe Desbiens, curé de St-Médard et MM. Charles-Emile Bélanger et Charles Rioux ont été invités à siéger au comité de surveillance. Ce Syndicat est sous le patronage de Son Excellence Mgr Courchesne.

ANNIVERSAIRE DE PROFESSION RELIGIEUSE

Le 13 mai prochain, une religieuse de la communauté du Bon Pasteur célébrera le 60ième anniversaire de sa profession et neuf autres célébreront leurs nocces d'or.

Parmi ces dernières, mentionnons la Rév. Soeur Marie de St-Antoine de Padoue, née Marie-Anne Savard de la Malbaie; la Rév. Soeur Marie du Rosaire, née Marie Tremblay de Baie St-Paul

et la Rév. Soeur Marie de St-Urbain, née Sara Coulombe des Eboulements, comté de Charlevoix.

A la même date, douze religieuses célébreront le 25ème anniversaire de leur profession. Parmi celles-ci, mentionnons la Rév. Mère Marie du Bon Secours, supérieure du couvent du Bon Pasteur à Matane.

ACCÉLÉRATION DES COURS DE MÉDECINE

Le secrétaire de l'Université Laval, M. l'abbé Aimé Labrie a annoncé ces jours-ci, qu'à la demande du gouvernement fédéral et d'accord avec les autres universités du Canada, l'Université Laval a décidé d'accélérer les cours de la faculté de médecine.

La prochaine année académique commencera le 10 juillet pour toutes les classes exceptée la première. L'année académique durera 10 mois au lieu de 8 et demi et le cours sera abrégé d'un an. Les prochains élèves de 5ième année feront leur internat

de janvier à septembre et recevront leur diplôme au début de septembre 1943. Il y aura ainsi deux graduations à la faculté de médecine, au cours de l'année prochaine.

Alcool et blé

A cause de la disette de mélasse, les principaux distillateurs d'alcool industriel emploieront désormais le blé comme base de leurs produits, l'alcool industriel est indispensable à l'industrie de guerre.

Mesure pour le bois de chauffage

La Commission des Prix et du Commerce vient de décider de fixer à 128 pieds cubes, la corde de bois de chauffage. Cette décision mettra probablement fin à la pratique générale par laquelle les cultivateurs et les marchands vendaient leur bois à tant du voyage, sans tenir compte de la quantité ou de la mesure.

Maintenant, toutes les ventes devront être faites à la corde ou à la fraction de corde. Tous les vendeurs devront, de plus, donner un état de la quantité de bois qu'ils vendent à l'acheteur, avec le prix de de la vente.

Campagne de récupération sur les fermes

En coopération avec une compagnie d'instruments aratoires, le ministère des services nationaux de guerre entreprendra une gran-

de campagne afin d'activer la récupération sur les fermes canadiennes.

Le projet élaboré ces jours derniers se résume comme suit: des centres de récupération seront créés dans les localités où il n'y a pas de marchands de ferraille. On donnera un reçu au cultivateur pour la ferraille livrée et aussitôt que celle-ci sera vendue, les cultivateurs seront payés en argent.

La compagnie lancera à ses frais une grande campagne de publicité en faveur de la récupération sur les fermes. Des camions seront utilisés pour le transport de la ferraille aux centres de récupération.

Délégation de Cabano

Une délégation des autorités religieuses, municipales et scolaires de Cabano a rencontré récemment l'honorable Hector Perrier, secrétaire de la province, pour discuter de l'organisation d'une école d'Arts et Métiers dans une paroisse du Témiscouata.

Le député du comté, M. J.-Alphonse Beaulieu a présenté la délégation. La paroisse de Caba-

no possède déjà une école d'orientation professionnelle et on voudrait la transformer en une école d'Arts et Métiers.

Parmi les délégués on remarquait: M. l'abbé J.-P. Cyr, curé de Cabano, M. Isidore Bérubé, maire, M. Jos. Lizotte, conseiller, M. Ernest Pelletier, président de la Commission des écoles et MM. Albert Tardif, J.-E. Nadeau et Emilien Morin, commissaires.

Décès de Madame François Keable

Samedi est décédée à Cap-Chat, à l'âge de 72 ans, Mme François Keable, née Aline Bérubé.

Elle laisse outre son époux, trois filles: Mme Philippe Dubuc de Halifax et Mmes Honoré et Raoul Ménard de Montréal; ses beaux-enfants: Mme Philippe et Mme Louis Keable de Méchins; Arthur Keable de Ste-Marthe, Yvon Keable de Québec, Mme Fernand Bolduc de Arvida, Mme J.-S. Bélanger de Kénogami, Mme Adélarde Ouellet de Kénogami; Mmes Aurélien et Edouard Keable et Mlle Anne-Marie Keable de Cap-Chat.

VOTRE CAOUTCHOUC DE REBUT

est maintenant un produit essentiel à la guerre

L'offensive ennemie en Extrême-Orient a occasionné une si grande pénurie de caoutchouc que tout notre effort de guerre se trouve sérieusement menacé. Il faut du caoutchouc au Canada et à ses Alliés, et il le faut vite, pour les forces armées, les usines et les navires. Les Japonais contrôlent la source d'où nous venait le caoutchouc brut—le caoutchouc de rebut est maintenant la seule autre source qui soit rapidement disponible—et ce caoutchouc peut être régénéré. Tous les citoyens canadiens doivent faire leur part en ramassant tout le caoutchouc de rebut qu'il y a dans le pays et en le remettant au Gouvernement pour servir aux besoins de la guerre. Voici comment faire.

CECI EST UN APPEL URGENT À VOTRE AIDE

Question: La situation, en ce qui concerne le caoutchouc, est-elle vraiment grave?

Réponse: La pénurie de caoutchouc est si grave que tout citoyen amassant du caoutchouc ou en employant sans nécessité commet un acte déloyal. A présent, il est illégal de détruire n'importe quel article en caoutchouc.

Question: A quoi sert le caoutchouc régénéré?

Réponse: Les vieux articles en caoutchouc sont traités de façon à en tirer tout le caoutchouc. Ce caoutchouc est alors employé dans la fabrication d'articles essentiels à l'effort de guerre, et remplace donc ainsi le caoutchouc brut.

Question: Combien faut-il de caoutchouc de rebut?

Réponse: Cinquante millions de livres. C'est beaucoup, mais il FAUT les trouver. On a besoin, et VITE, de tous les vieux morceaux de caoutchouc qu'il y a au Canada, aussi petits soient-ils.

Question: Avec les articles en caoutchouc qui sont usés, dois-je aussi remettre ceux qui sont utilisables.

Réponse: Non! Ne vous débarrassez jamais de choses qui sont encore utiles et qu'il vous faudrait remplacer. D'un autre côté, les pneus en caoutchouc qui servent de pare-chocs aux bateaux, balançoires, etc., devraient être remis pour des usages essentiels à la guerre.

Question: Quel genre de caoutchouc de rebut faut-il?

Réponse: N'importe quel article qui est tout en caoutchouc ou en partie caoutchouc doit être récupéré. Voici quelques-uns des articles que vous devez remettre:

Vieux Pneus de tout genre
Caoutchoucs
Vieilles Chambres à Air
Couvre-chaussures
Bottes, Chapeaux, Paletots, Tabliers, Culottes,
Gants, Tubes, Paillasons, Jouets en Caoutchouc
Souliers de Sport (les semelles crêpe sont particulièrement bonnes)
Boyaux de Jardinage, Bouillottes, Couvre-marches
d'Escaliers, Bonnets de Bain et beaucoup d'autres articles

Question: Que fait-on avec le caoutchouc de rebut qui est ramassé?

Réponse: On le trie, on le met en balles que l'on assemble par wagon entiers, puis il est acheté par le Gouvernement aux prix fixes établis pour tout le Canada. Le Gouvernement paie les frais de transport de ces wagons et assume la responsabilité de la répartition. Vous pouvez être assurés que chaque livre de caoutchouc sera employé directement ou indirectement à l'effort de guerre.

Question: Comment dois-je m'y prendre pour récupérer le caoutchouc de rebut?

Réponse: Commencez à en chercher dès AUJOURD'HUI. Nettoyez immédiatement vos caves, greniers, garages et hangars. Vous trouverez plus d'articles en caoutchouc que vous ne pensez. Préparez-vous à les envoyer tous au front.

COMMENT DOIS-JE REMETTRE MON CAOUTCHOUC DE REBUT ?

Les écoliers et écolières du Canada sont organisés, par l'intermédiaire des autorités scolaires, pour agir comme Ramasseurs Officiels du Caoutchouc de Rebut. L'école la plus proche de chez vous est donc pour vous le meilleur Dépôt. Vous pouvez vous débarrasser de votre caoutchouc de rebut de l'une ou l'autre des quatre manières suivantes:

1. Donnez-le aux enfants pour le ramassage que fait leur école.
2. Donnez-le au Comité de Récupération Nationale de votre localité.
3. Laissez-le dans n'importe quelle Station de Service ou chez n'importe quel Marchand de Pneus où vous voyez l'enseigne: "Dépôt de Réception Volontaire du Caoutchouc de Rebut".
4. Vendez-le à un marchand de ferraille et de déchets.

Quand vous ramassez votre caoutchouc de rebut pour le remettre d'une de ces manières, il est utilisé par le Gouvernement pour l'Effort de Guerre du Canada. Faites-le MAINTENANT!

Ministère des Munitions et Approvisionnements
DIVISION DU CAOUTCHOUC DE REBUT ROYAL BANK BUILDING, TORONTO

Cette annonce est publiée en coopération avec la Campagne de Récupération Nationale, Ministère des Services Nationaux de Guerre.

Pour les amateurs de concert symphonique

L'amateur de musique symphonique, s'il branche son récepteur sur Radio-Canada est servi à souhait, grâce à une discothèque magnifiquement pourvue. Il y a des émissions, chaque jour, à 3h35, à 5h30 et à 11h30 du soir. En parcourant les programmes du dimanche, 3 et des jours suivants jusqu'au jeudi, 9 mai, on remarque un choix particulièrement intéressant.

Voici ce qu'ils contiennent. **Le dimanche, 3 mai, à 4h.** de l'après-midi: La Symphonie no 5, de Shostakovitch; avec l'Orchestre symphonique de Philadelphie, direction Stokowski.

Le lundi, 4 mai, à 3h35 de l'après-midi, la Symphonie no 1, en si bémol (Printemps), de Schumann, avec l'Orchestre symphonique de Boston, direction Koussevitzky.

Le mardi, 5 mai, à 3h35 de l'après-midi. La Symphonie no 3 en la mineur, de Rachmaninoff, avec l'Orchestre de Phila-

delphie, sous la direction du compositeur.

Le mercredi, 8 mai, à 3h35 de l'après-midi, la Symphonie no 4, en mi mineur de Brahms, avec l'Orchestre symphonique de Londres, direction Weingartner.

Le jeudi, 7 mai. La Symphonie no 4, en fa mineur, de Tchaikowsky, avec l'Orchestre de Boston, direction Koussevitzky.

Le vendredi, 8 mai à 3h35 de l'après-midi, Sinfonia Concertante, en mi bémol, de Mozart, avec l'Orchestre de Philadelphie, direction Stockowsky.

Le samedi, 9 mai à 10h, du matin, Rustic Wedding Symphony, de Goldmark; avec la Symphonie du Colombia Broadcasting, direction Barlow.

Le samedi, 9 mai, à 4h. de l'après-midi, La Symphonie no 9, en ut majeur, de Shubert, avec l'Orchestre symphonique de Londres, direction Bruno Walter.

LE 60ème ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE L'ORDRE DE C. DE C.

Radio-Canada transmettra, le dimanche, 3 mai, de neuf heures à neuf heures et demie du soir, une émission au cours de laquelle parleront Son Excellence Monseigneur Vachon, archevêque d'Ottawa, l'Honorable M. Louis St-Laurent, ministre de

la Justice et l'Honorable M. Adélard Godbout, premier ministre du Québec, à l'occasion du soixantième anniversaire de la fondation de l'Ordre des Chevaliers de Colomb.

Les postes du réseau du Québec en feront le relais.

"MADAME EST SERVIE"

Mlle Marcelle Barthe, l'ammatrice de "Madame est servie" que transmettent les postes de Radio-Canada, le matin, à neuf heures, reçoit chaque semaine des centaines de lettres de ménagères et de cordons bleus d'un peu partout de la province et des centres de la Nouvelle-Angleterre. Le courrier est tel que Mlle Barthe ne peut répondre par lettre à tous ses correspondants. D'ailleurs, économie du papier. La guerre! Elle utilise le micro de sorte que les auditrices peuvent également profiter de ses réponses.

Dernièrement, elle recevait une lettre de Troy, N. Y. dont nous détachons les passages sui-

vants :

"...Comme vous voyez, j'apprends le français et quand vous parlez de recettes, c'est comme s'il s'agissait d'un opéra de Mozart. Je voudrais connaître la recette d'une bonne soupe aux pois...J'aime les programmes de Radio-Canada et si je ne comprends pas toujours, j'écoute quand même...Vous autres, les Canadiens, vous aimez certainement la bonne musique. C'est une autre raison pour laquelle j'écoute vos programmes".

Et la correspondante de demander conseil sur la façon de servir un dîner suivant les bonnes manières et conformément à la diététique.

L'ART DE LA TABLE ET DE LA CUISINE

Les causeries de Mlle Marcelle Barthe sous la rubrique "Madame est servie"

Mademoiselle Marcelle Barthe va désormais consacrer sa chronique du matin, "Madame est servie" à l'art de la table et de la cuisine. Elle se rend ainsi aux désirs des auditrices de Radio-Canada qui lui écrivent nombreuses au sujet de ce qui est souvent un problème. "Qu'est-ce que je vais préparer aujourd'hui?" Quel plat vais-je offrir

à mes invités? Mon mari aimera-t-il cette nouvelle recette? Voilà autant de questions que se pose la ménagère soucieuse de la bonne tenue de sa table et qui souvent l'embarrassent lorsqu'elle fait l'inventaire de son buffet.

Mlle Barthe veut aider les auditrices à résoudre le problème en leur faisant connaître de nouvelles recettes, en leur donnant conseil sur la préparation de tel ou tel plat, sur la diététique en général, sur la façon de garnir une table, etc. Le courrier qu'elle

reçoit chaque semaine est assez volumineux. Elle peut se rendre ainsi compte des questions qui intéressent plus particulièrement les auditrices.

LE RÉVEIL RURAL

Les bibliothèques musicales de la N. B. C. et de Radio-Canada.

Un communiqué de la N. B. C. dit que si la terminologie qui se rattache à la musique utilise le plus souvent des qualificatifs ou des termes de métier qui résument tous les autres comme par exemple "la beauté d'une oeuvre" ou "la technique d'un pianiste" mais que pour le conservateur de la bibliothèque de cette grande institution, le terme usité est en quelque sorte d'un bas prosaïsme. C'est ainsi que celui-ci en parlant de sa bibliothèque, vous répondra qu'elle renferme "des tonnes d'ouvrages".

Par souci d'exactitude, il ajoutera que ce trésor atteint les cent tonnes. Il veut dire par là que sa bibliothèque est la plus considérable qui existe dans le genre, aux Etats-Unis et partout ailleurs. Il y a bien d'autres bibliothèques musicales mais dans bien des cas, il faut les considérer comme des mausolées. La bibliothèque de la N. B. C. est ouverte dix-huit heures par jour et cela, sans congé. C'est dire qu'elle est fréquentée par les directeurs des diverses émissions, par les compositeurs, par les arrangeurs et les artistes en général.

La bibliothèque musicale de Radio-Canada est certes plus modeste s'il lui arrive de se comparer à celle par exemple de la N. B. C. mais elle ne constitue pas moins un document d'une valeur inestimable. Elle renferme pas moins de 10,000 partitions de tous genres. Pour les musiciens, chefs d'orchestre et compositeurs, exécutants et arrangeurs, on sait ce que cela veut dire. Tout cela est catalogué, classifié, disposé dans un ordre qui facilite les recherches, permet de répondre sans atermoiements aux demandes, rend d'inappréciables services.

Ajoutons que cette bibliothèque s'enrichit, chaque jour, d'oeuvres pour l'orchestre symphonique, la scène lyrique et le récital tant et si bien qu'elle deviendra dans quelques années l'une des plus importantes et les plus intéressantes d'Amérique.

A LA RADIO

Le Service de l'Information a inauguré, jeudi, le 16 avril, une émission intitulée "Pour plus ample information" dont l'objet est de renseigner le peuple canadien sur les faits de la guerre. Cette émission passe aux postes du réseau français de Radio-Canada, tous les jeudis, à 7 heures 30 du soir, et les postes privés sont invités à en faire le relais.

IMPOTS SUR LE REVENU

Au cours de l'année financière se terminant le 31 mars dernier, une somme de 652,344,801 dollars a été perçue par le gouvernement en impôts sur le revenu, soit une augmentation de 380,492,114 dollars sur l'année financière 1940-41.



PASSEZ VOS SOIREES AVEC CJB

HORAIRE DES EMISSIONS DE SIX HEURES P.M. A LA FERMETURE DU POSTE.

SEMAINE DU 3 MAI 1942

DIMANCHE, 3 MAI

6.00 P.M. "Sweet and Low"
6.30 P.M. "Radio-Journal"
6.45 P.M. "BBC NEWS"
7.00 P.M. "Joson et Josette"
7.15 P.M. "Café concert"
7.30 P.M. "Nouvelles Françaises de la BBC"
7.45 p.m. "Une semaine de guerre"
8.00 P.M. "Le Théâtre Moderne"
9.30 P.M. "Album de Familiar Music"
10.00 P.M. "Les plus belles Lettres."
10.30 P.M. "Concert intime"
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en Anglais
11.30 Fin des émissions.

LUNDI, 4 MAI

6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco Ltd"
6.15 P.M. "Radio-Journal"
6.30 P.M. "Lionel Parent chante"
6.45 Nazaire et Barnabé
7.00 P.M. "Radio-Théâtre Westinghouse"
7.15 P.M. "Le restaurant Alouette"
7.30 Nouvelles françaises de la BBC
7.45 P.M. Balthazar.
8.00 P.M. "Interlude"
8.05 P.M. "Serenade pour cordes".
8.30 P.M. "True or False"
9.00 P.M. "Music by Cable"
9.30 P.M. "Songs of the World"
10.00 P.M. "Le drame à la Radio"
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions.

MARDI, 5 MAI

6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco."
6.15 Radio-Journal
6.30 P.M. "Lionel Parent chante".
6.45 Nazaire et Barnabé
7.00 Vedette Parisienne"
7.15 Tommy Duchesne et ses chevaliers du Folklore.
7.30 Nouvelles françaises de la BBC.
7.45 P.M. Balthazar.
8.00 Les secrets du Dr Morange
8.30 Ovilla Legaré et ses bout-en-train
8.45 P.M. "Melodies du soir"
9.00 P.M. "François Rozet" diseur.
9.30 P.M. "Chronique cinématographique".
10.00 P.M. "Roméo et Juliette".
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions.

MERCREDI, 6 MAI

6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco".
6.15 P.M. Radio-Journal.
6.30 P.M. "Lionel Parent chante".
6.45 P.M. "Nazaire et Barnabé"
7.00 P.M. "Vedette Parisienne"
7.15 Un homme et son chien"
7.30 Nouvelles françaises de la BBC.

7.45 P.M. Balthazar.
8.00 P.M. "Interlude"
8.05 P.M. "Canadian Grenadier Guards Band".
8.30 P.M. "La Course au Trésor".
9.00 P.M. "J'ai un coeur à chaque étage."
9.30 P.M. "Curtain Call"
10.00 P.M. "Images de la Renaissance"
10.30 Jean-Baptiste s'en va-t-en guerre
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions.

JEUDI, 7 MAI

6.00 P.M. "Radio-Journal Rock City Tobacco."
6.15 Radio-Journal
6.30 P.M. "Lionel Parent chante".
6.45 Nazaire et Barnabé
7.00 P.M. Radio Théâtre Westinghouse".
7.15 Tommy Duchesne et ses chevaliers du Folklore
7.30 Nouvelles française de la BBC
7.45 P.M. Balthazar.
8.00 P.M. "A l'ombre de la Croix gammée"
8.30 P.M. "Récital de"
8.45 P.M. "Les Oeuvres de l'Abbé Raiche."
9.00 P.M. "Rhythm in Rhyme"
9.30 P.M. "Mexicana"
10.00 P.M. "Le Théâtre sur les Ondes".
10.30 P.M. C.B.C. String Orchestra".
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais

VENDREDI, 8 MAI

6.00 P.M. "Radio-Journal" Rock City Tobacco."
6.15 Radio-Journal
6.30 P.M. "Lionel Parent chante".
6.45 Nazaire et Barnabé
7.00 P.M. "Vedette Parisienne"
7.15 P.M. "Le restaurant Alouette"
7.30 Nouvelles françaises de la BBC.
7.45 P.M. Balthazar.
8.00 P.M. "Je me Souviens"
8.30 p.m. "Ovilla Legaré et ses bouts-en-train".
8.45 p.m. "Musique de danse".
9.00 P.M. "L'heure de la valse".
9.30 P.M. "The Cosmopolitans Orchestra"
10.00 P.M. "Len Hopkins"
10.30 P.M. "Les Cahiers Français".
10.45 P.M. "Les voix Françaises"
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions.

SAMEDI, 9 MAI

6.00 P.M. "Radio-Journal" Rock City Tobacco.
6.15 P.M. "Radio-Journal"
6.30 P.M. "Au rythme du tango".
6.45 P.M. "Les grands noms de notre histoire".
7.00 p.m. "La Chronique Parlementaire".
7.15 P.M. "Café Concert"
7.30 Nouvelles françaises de la BBC
7.45 P.M. "T B A".
8.00 Le questionnaire de la jeunesse
8.30 P.M. "La veillée du Samedi soir".
9.00 P.M. Mélodies by De Melle".
9.30 P.M. "Rochester Civic Orchestra".
10.00 P.M. "Gilbert Darisse's Orchestra".
10.30 P.M. "Carmen Cavalleno's Orchestra".
11.00 Radio-Journal
11.15 Nouvelles en anglais
11.30 Fin des émissions.

Incendie à la suite d'une chicane

Mont-Joli.—Dans la nuit de lundi à mardi, le feu a détruit la boutique de forge de M. Pierre Perrault située près de l'Ecole de Bombardement et de Tir de Mont-Joli, dans le deuxième rang de la paroisse de Ste-Flavie. On ignore la cause de l'incendie. Monsieur Perrault a cependant déclaré que la veille de l'incendie, des aviateurs de l'Ecole lui ont causé du trouble au sujet d'affiches relatives au plébiscite qu'il y avait sur la boutique.

Un groupe d'aviateurs de l'Ecole ont tenté d'enlever ces affiches qui étaient un appel en faveur d'un vote négatif, mais M. Perrault les en a empêchés. Des menaces auraient alors été proférées à l'effet que la boutique allait être incendiée.

Le Procureur général a été saisi de l'affaire et une enquête aura tout probablement lieu.

M. D'Anjou remercie ses électeurs

Monsieur Emmanuel D'Anjou, député de Rimouski à la Chambre des Communes, nous adresse ce matin le message suivant :

M. le directeur
Echo du Bas St-Laurent
Rimouski.

S'il vous plaît remercier et féliciter en mon nom, par la voie de votre journal, mes braves et fidèles électeurs et électrices pour le vote presque unanime donné le 27 avril contre le plébiscite et la conscription. Suis fier que mon attitude ait été approuvée par presque tout le comté.

(Signé) Emmanuel d'Anjou, M.P.

chard a épousé Mlle Marguerite Gallant.

Les nouveaux époux sont partis en voyage de noces.

Coopérative

Les cultivateurs de St-Alexis viennent d'organiser une coopérative pour la fabrication du beurre, la vente des animaux, l'achat des grains de semences, des engrais chimiques etc. Déjà une cinquantaine de cultivateurs en font partie.

Espérons que ce sera un succès.

NOUVELLES INTERNATIONALES

MERCREDI, le 22 AVRIL

Hitler envoie des renforts en Russie.

Le chef de l'Opposition à la Législature provinciale, l'hon. Maurice Duplessis, reçoit les vœux du chef du gouvernement lorsqu'il revient à la Chambre après une longue maladie.

Le gouvernement étudie le projet d'étatisation de l'électricité.

JEUDI, le 23 AVRIL

Roosevelt décide d'augmenter davantage la production de guerre des Etats-Unis.

La "Pravda", organe du parti communiste, affirme que les Russes pourront vaincre les Allemands cet été.

Lord Beaverbrook réclame une grande offensive en Europe.

VENDREDI, le 24 AVRIL

Mackenzie King prononce son dernier discours sur le plébiscite.

La R. A. F. détruit de grandes fabriques d'avions en Allemagne. Deux cargos et deux pétroliers américains sont coulés dans l'Atlantique.

SAMEDI, le 25 AVRIL

Le gouvernement américain porte ses déboursés militaires de 56 à 70 milliards. Le directeur du budget prévoit que les dépenses ordinaires et extraordinaires pour le prochain exercice passeront de 63 à 77 milliards.

Les troupes motorisées du Japon se sont frayé un chemin jusqu'à cent milles de Mandalay et jusqu'à 140 milles du terminus de la route de Mandalay.

Une nouvelle ordonnance sur les loyers est mise en vigueur pour augmenter la sécurité des locataires à bail. Les nouveaux règlements s'appliquent à tous les genres d'immeubles.

DIMANCHE, 26 AVRIL

Le général Henri-Honoré Giraud, l'un des officiers les plus populaires de l'armée française, s'est échappé d'un camp de concentration allemand ou il était détenu depuis mai 1940. C'est sa deuxième évasion depuis le début des hostilités.

Des observateurs militaires croient que les raids aériens exécutés sans cesse contre l'Allemagne vont forcer Hitler à jouer sa dernière carte.

La crue des eaux de la Chaudière a fait une victime: Guy Lacroix, quatre ans, de Ste-Marie de Beauce. Au lac St-Jean, un pont est emporté par les glaces.

Les Etats-Unis perdent un 31^e navire, le "Sturtevant", qui est coulé à la suite d'une explosion au large de la Floride.

LUNDI, le 27 AVRIL

Les instituteurs ruraux pourront suivre des cours par correspondance et l'Ecole Normale en aura la direction.

Le directeur du service sélectif annonce que des permis pour travailler dans certaines industries seraient accordés aux étudiants pour la période des vacances.

Le Président Roosevelt propose au Congrès américain un programme pour combattre la hausse du coût de la vie. Il suggère la stabilisation des gages et des salaires. Le revenu net de tout individu sera limité à \$25,000 par année. Les produits essentiels dont il y a rareté seront rationnés.

Un train déraile à Jersey City, N. J. et fait 5 morts et 262 blessés.

Frappé à Mort

Un jeune homme de Grande Rivière, M. Joseph-Omer Méthot, célibataire a été frappé à mort par une pierre, mercredi à Shipshaw.

Cette pierre provenait d'une détonation de dynamite et avait percé le toit du campement où se trouvait M. Méthot, soit à 80 pieds de l'endroit où s'était produits la décharge de dynamite.

Le séchoir sur le quai de Rimouski a coûté \$16,000

Dans une allocution prononcée hier à Québec, le ministre des Pêcheries Maritimes, l'hon. Edgar Rochette déclarait que si on réussissait à multiplier par deux, le chiffre de la consommation du poisson au Canada, bien des problèmes pourraient être réglés chez nos pêcheurs. "En Gaspésie, dit-il, il y a aujourd'hui 35 entrepôts frigorifiques et 90 neigères indispensables pour sustenter le marché du poisson. Nos pêcheries comprennent 1250 milles de côte, dont 750 milles sur la côte nord et 350 milles en Gaspésie. Grâce au système de la congélation rapide, il a été prouvé que le poisson gelé possédait les mêmes qualités, la même saveur que le poisson frais".

M. Rochette annonce que son département vient d'ouvrir une cuisine de démonstration sur l'art d'apprêter le poisson, sous la direction d'une experte en la

matière. M. Rochette rendit hommage au dévouement de son sous-ministre, le Dr Arthur Labrie qui a développé, avec le Dr J.-Louis Tremblay, un séchoir artificiel, érigé sur le quai de Rimouski, où on fait sécher 32,000 livres de poisson en 24 heures. L'édifice a coûté \$16,000, alors que pour un séchoir analogue construit au Nouveau-Brunswick, il a fallu dépenser \$80,000. M. Rochette a parlé aussi de la récente découverte du géologue J.-A. Retté, dans le comté de Charlevoix-Saguenay, sur les bords de la rivière Romaine, face à l'île d'Anticosti.

M. Retté qui avait charge d'une exploration dans cette région, est revenu avec une merveilleuse documentation et des échantillons de grande valeur. "Il serait facile, dit-il, de construire là un chemin de fer qui suivrait le bassin de la rivière Romaine, jusqu'à 100 milles à l'intérieur".

soumis un projet aux autorités municipales, pour l'enlèvement des vidanges dans la ville. Ce projet est à l'étude.

Nomination de M. Elzéar Côté

M. Elzéar Côté, échevin et président de l'Association des Marchands Détaillants, vient d'être élu membre du conseil d'administration de la Société des Artisans Canadiens-Français.

M. Côté est déjà président de la Maison Anselme Côté et Fils, président de la Compagnie de Bois du Senellier et des Spécialités du Golfe.

St-Alexis de Mat.

Mariages

Le 6 avril M. Alphonse Gagnon a épousé Mlle Marie-Anne Cyr, de Atholville, N.B.

Le 15 avril M. Antonin Bou-

Décès de Mme Octave Dionne

De Ste-Luce on apprend le décès de Mme Octave Dionne née Anita Larrivée. Mme Dionne est décédée au Sanatorium de Mont-Joli à l'âge de 26 ans.

L'Unité Sanitaire change de local

Le directeur médical de l'Unité Sanitaire de Rimouski nous informe qu'à partir du premier mai, ses bureaux seront déménagés au numéro 135 de la rue de l'Evêché, c'est-à-dire à quelques portes plus à l'est. Par conséquent, la prochaine clinique pour les bébés qui a été annoncée pour vendredi, le premier mai, se tiendra au nouveau local de l'Unité Sanitaire.

On apprend par ailleurs que l'Unité Sanitaire de Rimouski a

Matapédia-Matane a voté NON

Le comté de Matapédia-Matane a suivi l'exemple de la plupart des comtés de la Province en donnant une réponse négative au plébiscite. Seulement 1,331 personnes ont voté "oui" et 12,188 "non", avec encore une dizaine de polls à venir. Une réponse affirmative n'a obtenu la majorité que dans une seule paroisse, à Métis-Beach.

Voici le résultat :

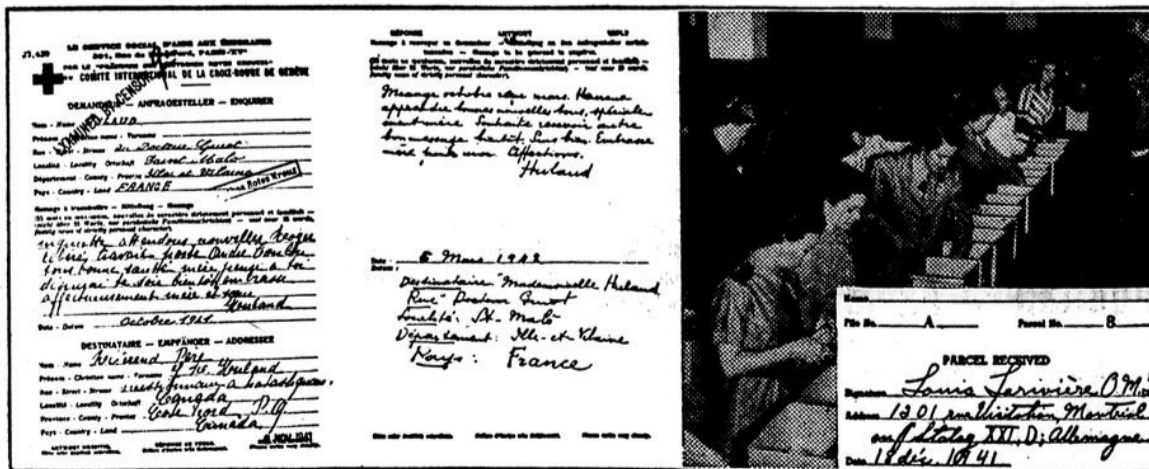
	oui	non
Cap à la Baie	1	122
Grosse-Roche	5	175
Ste-Félicité	27	392
St-Adelme	15	288
Matane-paroisse	58	627
(2 polls à venir)		
Matane-Ville	299	1457
St-Luc	1	375
St-Léandre	9	245
St-Ulric	55	519
Baie des Sables	90	545
Métis Beach	89	15
Petit-Métis	9	119
St-Octave	28	251
Price	64	824

Padoue	5	270
Dufaultville	5	12
Rédemption	5	288
Sayabec	62	1,067
Ste-Paula	34	204
Val-Brillant	38	321
St-Pierre du Lac	23	262
Amqui	88	605
(1 poll à venir)		

St-Irené	17	194
St-Léon le Grand	5	570
St-Zénon	1	287
Si-Vianney	36	205
Lac Pitre	34	102
St-Edouard	6	213
Lac-au-Saumon	48	508
Albertville	17	239
St-Jeanne d'Arc	24	207
(1 poll à venir)		
St-Damase	4	124
(3 polls à venir)		
St-Cléophas	4	205
(1 poll à venir)		

Les résultats à St-Moïse et à St-Tharcisus ne sont pas encore connus.

Total de 96 polls sur 114 : Oui, 1331; non, 12,183. Majorité : 10,857.



C'est par l'intermédiaire de la Croix-Rouge canadienne que l'on peut retracer des parents ou des amis restés en Europe occupée et dont on est sans nouvelles.

A gauche, photographie d'un message qui a apporté au révérend Père Huland, missionnaire de la Côte Nord du Saint-Laurent, des nouvelles d'une parente en France.

La Croix-Rouge expédie des colis de vivres non seulement aux prisonniers de guerre mais aussi à des civils détenus dans les camps de concentration.

A droite, une partie du grand entrepôt de la Croix-Rouge, à Ville LaSalle, où l'on prépare les colis, au rythme de 18,500 par semaine. On met dans chaque colis une carte qui servira d'accusé de réception; tel celui, illustré ici, qui fut retourné par un religieux canadien, le Père Louis Larivière, de Montréal, actuellement détenu dans un camp nazi.

TRAGEDIE EN GASPESIE

—:—

Une mère et son enfant ont été tués, trois autres personnes ont été blessées et cinq maisons et deux granges ont été endommagées dans un éboulement qui s'est produit au cours de la dernière fin de semaine à St-Antoine du Gros Morne, en Gaspésie. Sept autres maisons ont été évacuées pour éviter la perte de d'autres vies.

Les victimes de cette tragédie sont Mme Amédée Laflamme, 36 ans, née Albertine Daraiche et son bébé de trois mois, Marie-Gisèle. Elles ont trouvé la mort dans leur demeure quand la maison a été écrasée par des monceaux de glaces qui sont descendus de la montagne au pied de laquelle leur logis était situé. Les personnes blessées sont M. Amédée Laflamme qui, malade depuis un an, a échappé de justesse à la mort et s'en est tiré avec quelques blessures à la tête et deux fillettes.

Parmi les propriétés endommagées, mentionnons celles de MM. Olivier Laflamme, Adelme Laflamme, Adélar Daraiche et la maison des victimes qui n'est plus qu'un amas de débris dont le mobilier est une ruine complète. Cinq maisons situées au pied de la Côte et deux autres situées près de la montagne, celles de MM. Adélar Daraiche et Euloge Synnotte, ont été évacuées, car on craint de nouveaux éboulements.

Le dégel a provoqué cette débâcle. Des monceaux de glace et de neige sont partis du haut de la montagne et sont allés s'écraser sur les maisons qui se trouvaient situées à ses pieds.

Mme Amédée Laflamme laisse, en plus de son époux, six enfants : Auguste, 15 ans, Virginie, douze ans, Julien, 10 ans, Anias, huit ans, Berthe, cinq ans et Denise, trois ans. La famille éprouvée a reçu l'assistance de M. l'abbé Raoul Vaillancourt, curé de Petite Madeleine, qui a franchi une distance de neuf milles en chaloupe pour aller reconforter les victimes.

On appréhende maintenant des inondations à St-Antoine du Gros Morne. Le dégel subit dans cette région a considérablement grossi la rivière St-Antoine et elle menace constamment de quitter son lit. Le député du comté, Me Perrault Casgrain a été prévenu de ce nouveau danger et il a obtenu du département de la voirie qu'un tracteur qui se trouvait sur les lieux soit utilisé pour redresser la rivière.

M. l'abbé Vaillancourt invite les personnes généreuses qui pourraient venir en aide aux victimes de l'éboulement de lui faire parvenir ce dont elles pourront disposer.

Dignitaires de la Caisse Populaire de St-Luc

—:—

Mercredi soir, l'exécutif de la Caisse Populaire de St-Luc s'est réuni pour prendre connaissance du rapport de l'année écoulée.

Au cours de la réunion, un nouveau bureau d'administration a été formé de MM. Louis Fortin, Georges L'Hébreux, Delphin Murray, Isidore Levasseur, avec pour secrétaire, M. Louis-Ernest

Thibault. M. Louis Fortin a été réélu président. Le comité de crédit a été formé de MM. Joseph Labrie, Xavier Fortin, Albert Gosselin, tandis que MM. Albert Labrie, Ernest Fortin et le révérend Louis-Joseph Lavoie, siégeront au comité de surveillance. Le bureau de la Caisse est ouvert tous les jours de 9 heures à 6 heures.

Vols de pneus

—:V:—

Le chef du bureau de la Sûreté provinciale à Rimouski, nous informe que quelques vols de pneus lui ont déjà été rapportés dans la région.

Il conseille fortement aux automobilistes de prendre note des numéros de série qu'il y a sur chaque pneu de leur véhicule, autrement il serait pratiquement impossible d'essayer de retrouver les pneus, s'ils venaient à être volés.

Premier voyage Québec-Rimouski

La première automobile partie de Québec en direction de Rimouski est arrivée ici vendredi soir. Il s'agit de la voiture de M. Joseph Desrosiers, ancien échevin de Rimouski qui a passé une partie de l'hiver en Floride.

Mais n'allons pas croire qu'il a fait le trajet de Québec à Rimouski avec son automobile par la route. Il a placé son véhicule sur un bateau de la Cie de Transport, qui était à Québec, "Le Rimouski", lequel navire est arrivé au quai de Rimouski vendredi soir et l'automobile en a été descendue.

Importante décision du comité de récupération

—:O:—

Rimouski.—Le comité de récupération de Rimouski a décidé cette semaine de consacrer ses efforts à l'avenir qu'à la récupération du caoutchouc et des métaux. Le comité abandonnera la pratique de faire circuler des camions par la ville pour récolter les chiffons, les vieux journaux, etc.

Un projet est à l'étude cependant concernant la récupération des métaux et du caoutchouc. Ceux qui en ont qui est inutilisable pour eux voudront bien en avvertir le comité qui saura en disposer avec profit au bénéfice des oeuvres de guerre.

—:O:—

On demande à tous les commerçants, é tous les hommes d'affaires en général, de veiller à la conservation des articles de caoutchouc par leurs employés. Il n'y a pas de petite économie. On doit par exemple ménager les gommes à effacer et les bandes élastiques. La disette de caoutchouc est plus grave qu'on semble s'en rendre compte. Il ne faut pas oublier que le caoutchouc est essentiel à la poursuite de la guerre. Par exemple, un cuirassé moderne exige une quantité suffisante de caoutchouc



pour fabriquer 17,000 pneus. Le caoutchouc sert aussi à faire des emplâtres pour nos marins, soldats et aviateurs et la chirurgie utilise divers articles de caoutchouc. Il faut encore du caoutchouc pour construire les ponts de bateaux et les roues d'avions sont garnies de pneus très lourds. Que chacun fasse son devoir. Que tous les automobilistes observent scrupuleusement la loi de vitesse maximum de 40 milles à l'heure.

On rachète des obligations

Le conseil municipal de la paroisse de Trois-Pistoles, vient d'annoncer qu'il rachètera au pair, le premier juin prochain, les obligations émises en 1932 et non encore remboursées, en rapport avec son règlement.

Les porteurs de ses obligations devront présenter leurs titres à la date indiquée, parce que l'intérêt cessera de courir après le premier juin.

Belle cérémonie

Une belle cérémonie de vêtue et de profession s'est déroulée au Monastère de l'Hôtel-Dieu de Québec, lundi. Au nombre de celles qui ont émis des vœux, mentionnons Soeur Ste-Odile, née Gabrielle Rioux de Trois-Pistoles.

Laureats d'un grand concours

Le Comité de Défense contre la tuberculose vient de publier les noms de lauréats de son concours annuel, dans les collèges, scolasticats et écoles Normales. Cinquante-trois institutions, comprenant des collèges classiques affiliés à l'Université Laval et à l'Université de Montréal, ont participé à ce concours, dont les fables de Lafontaine constituaient le sujet.

Dans les collèges affiliés à l'Université Laval, un élève du Séminaire de Rimouski, M. David Bélanger originaire de St-Fabien a remporté une troisième mention. Un prix spécial a été accordé à une élève de l'Ecole Normale de Gaspé, Mlle Rosine Fournier.

Nouveau décret de l'administration des loyers

Les administrateurs des loyers ont annoncé d'importantes modifications aux règlements sur les loyers, par tout le Canada, en fin de semaine. La plupart de ces règlements ont pour but d'augmenter la sécurité des locataires a bail.

Dans les maisons de pension ou maisons de chambres et pension par exemple, on devra afficher dans chaque chambre une

formule imprimée indiquant le loyer maximum pour une chambre occupée par une personne et le taux pour chaque personne quand une chambre est occupée par plus d'une personne. D'un autre côté, les pensionnaires n'auront plus le droit à l'avenir de s'interposer dans les plans de vacances des locataires.

Les locataires ou propriétaires qui ont donné le logement à des pensionnaires de passage pourront mettre fin à cette location, en donnant l'avis statutaire. Les hôtels qui sont maintenant tenus d'afficher un tableau des taux maxima, dans toutes les salles et chambres à coucher, n'ont pas le droit d'exiger des taux plus élevés que ceux en vigueur le 11 octobre 1941. Les taux de chambres d'hôtels sont gelés et aucune augmentation n'est permise.

Élu vice-président

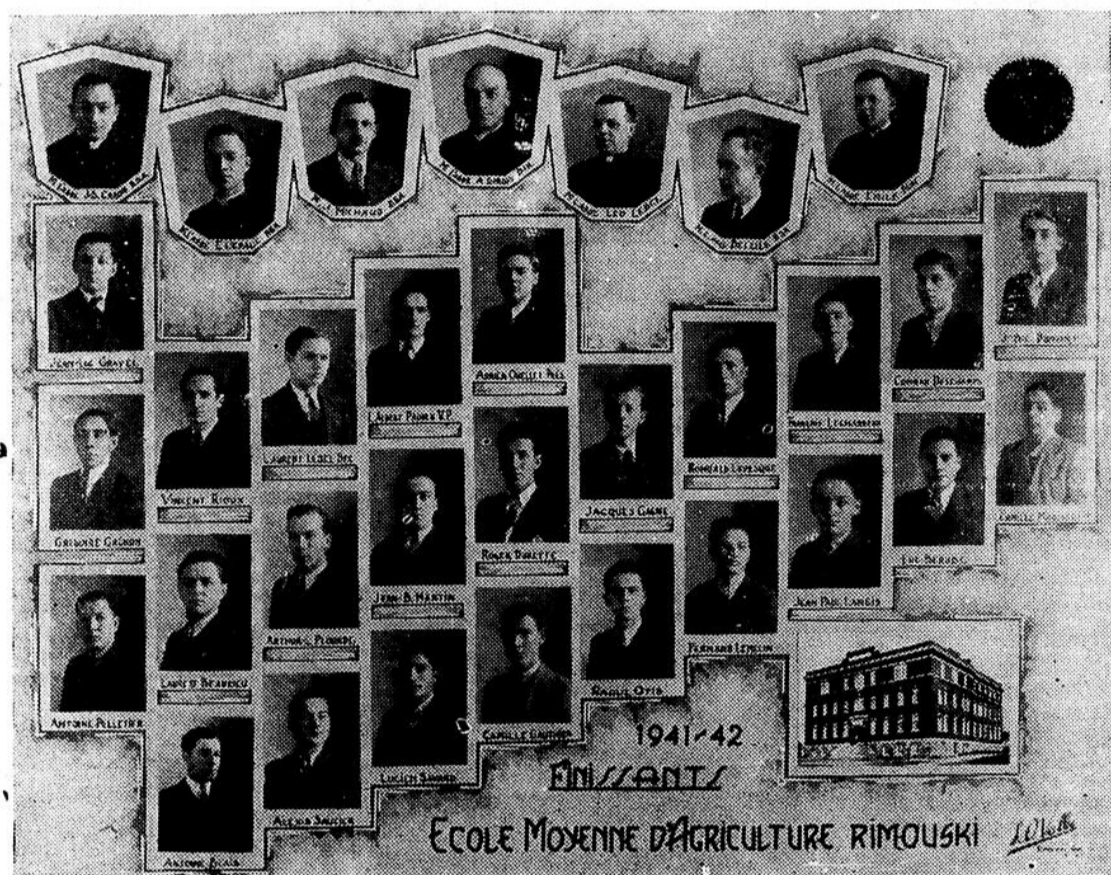
—:O:—

M. Claude Gagnon, fils de l'honorable Onésime Gagnon, député du comté de Matane à l'Assemblée Législative, a été élu hier à Québec, vice-président de la Commission des débats des étudiants de l'Université Laval.

Beau succès

Mylé Françoise Bellavance, étudiante chez les Rév. Soeurs de la Charité, vient d'obtenir son diplôme en sténographie bilingue, avec 93 pour cent. Elle a obtenu le bouton "Secretarius".

LA VIE AGRONOMIQUE



Producteurs de pommes de terre, servez-vous de semence certifiée

Il y a beaucoup trop de maladies et de tubercules de mauvaise qualité dans les récoltes de pommes de terre au Canada pour plaire aux consommateurs et aux producteurs, dit M. John Tucker, de la Division de la protection des végétaux du Ministère fédéral de l'Agriculture. Une des raisons de cet état de choses est qu'il ne se sème guère qu'un boisseau de semence certifiée sur dix. C'est faire une grosse erreur que de s'imaginer qu'un tubercule est bon pour la plantation parce qu'il a bonne apparence. La bonne apparence d'un tubercule n'est pas toujours une garantie d'absence de maladie, parce que les maladies virulentes ne se voient pas dans le tubercule. Le seul moyen d'être sûr d'avoir de la semence qui ne porte pas de germes de maladies est d'acheter de la semence certifiée.

Les pommes de terre de semence certifiées sont en vente chez presque tous les marchands de pommes de terre et les grainetiers. On peut aussi les prendre directement chez les producteurs. On pourra se procurer la liste des producteurs en s'adressant à la Division de la protection des végétaux du Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa, ou encore à l'un des inspecteurs régionaux de pommes de terre de semence à Charlottetown, I. P.-E.; Kentville N.-E.; Fredericton, N.-B.; Ste-Anne-de-la-Pocatière, P. Q.; Guelph, Ontario; Indian Head, Saskatchewan; Edmonton, Alberta; et Vancouver, B.-C.

Les pommes de terre de semence certifiée sont des tubercules qui ont été cultivés expressément pour la plantation. Ils sont d'un bon type, identiques à la variété et pris tout spécialement sur des plantes vigoureuses, cultivées dans les champs qui ont été inspectés pour la maladie pendant la saison de végétation. On se sert exclusivement d'étiquettes officielles pour ces stocks de semences, et aucun autre type d'étiquette ne comporte une reconnaissance officielle de ces tubercules. En d'autres termes, si le contenant ne porte pas une étiquette marquée "Semence certifiée de pommes de terre", il ne faut pas accepter ces tubercules comme semence certifiée.

On recommande aux producteurs de pommes de terre de ne produire que des récoltes de la meilleure qualité, et ils n'y arriveront qu'en plantant de la semence certifiée. Le but que se propose le Ministère fédéral de l'Agriculture en maintenant le Service de certification des pommes de terre de semence est de tenir à la disposition de l'industrie canadienne des pommes de terre une provision de semence saine, c'est-à-dire, sans maladie, à prix raisonnables, et en quantité suffisante pour la demande.

Fromager condamné à l'amende

Emile Leclair, de St-Césaire, Cté de Rouville, Qué., s'est reconnu coupable dernièrement d'avoir falsifié les numéros de bassin et la date de la fabrication sur une expédition de six gros fromages cheddar. Il a été condamné à une amende de \$50 et aux frais. Les fromages de qualité inférieure étaient marqués comme s'ils étaient sortis du même bassin que les fromages de première qualité. Ce délit constitue une infraction à l'article 31 (2) des Règlements établis en application de la Loi sur l'industrie laitière et l'accusation avait été portée par un agent de la Division des produits laitiers du Service des marchés, du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

Diminuez les risques d'accidents sur la ferme

Il n'est pas un cultivateur qui ne sache quelle sérieuse situation crée le manque de main-d'œuvre. La Division de la grande culture de la ferme expérimentale, Ottawa, offre les conseils que voici sur la façon de se protéger et de protéger les aides sur la ferme. Il s'agit de supprimer toute possibilité d'accidents. Les planches portant des clous, le maniment négligent des outils, d'un fusil, le puits laissé à découvert, le foin qui cache une trappe ouverte dans le grenier, un fil de fer électrique exposé, une cheminée défectueuse, — ou l'une ou l'autre des milliers de causes de mésaventures sur la ferme. Tous les ans des centaines d'accidents gros ou petits, prélèvent un gros tribut sur le temps et l'argent du cultivateur, et nous ne pouvons pas nous permettre ce luxe dans les jours que nous traversons, alors que la demande

pour les produits alimentaires essentiels est si urgente.

Cela ne devrait pas coûter beaucoup de temps ni d'argent que d'enlever ce clou qui fait saillie sur la marche ou ailleurs, ou de voir que la porte de la trappe cachée sous le foin soit tenue fermée. Tout cultivateur peut être son propre ingénieur sous ce rapport. On peut supprimer les risques d'accidents en prenant les précautions nécessaires, et l'on peut aussi supprimer les risques d'incendies. Une chaudière de sable ou d'eau placée aux endroits où les risques d'incendies sont à craindre est une excellente précaution.

Un bon mot d'ordre à l'heure actuelle est "la protection de la ferme pour la défense et la production" ou "Protégeons la ferme".

Réponses aux questions sur le jardinage

En vue de l'importance de la culture des légumes et de la fabrication de conserves de légumes pendant la guerre, l'Office du ravitaillement en produits agricoles, de concert avec le Bureau des prix et du commerce en temps de guerre, a préparé un feuillet avec questions et réponses sur presque toutes les phases de la culture des légumes et leur conservation en temps de guerre. Le feuillet indique également à qui l'on peut s'adresser pour avoir des renseignements sur tous les sujets qui se rapportent à la culture et à la conservation des légumes au Canada. On peut se procurer cette publication en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture à Ottawa.

Le renvoi des canistres de crème au propriétaire est obligatoire

En raison du manque de métaux, il sera interdit à l'avenir de se servir des canistres de lait et de crème glacée pour d'autres produits que ces derniers. Pour empêcher l'emploi non autorisé de ces canistres, un arrêté en conseil établi en application de la Loi des mesures de guerre vient d'être promulgué prescrivant des règlements touchant le marquage, le renvoi et l'emploi des canistres de lait et de crème.

L'arrêté stipule que toutes les canistres employées dans le transport du lait ou de la crème doivent être marquées d'une façon lisible et indélébile du nom du propriétaire, qu'elles ne peuvent être employées que pour le transport du lait et de la crème et qu'elles doivent être retournées promptement au propriétaire. Toute infraction à cet arrêté est passible d'une amende \$10 pour un premier délit et de \$50 au minimum pour toute récidive.

LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

—O—

BEURRE

Bien que l'on signale une augmentation dans les arrivages de beurre frais, la production courante n'est pas encore assez abondante pour suffire à la distribution régulière.

Ce marché est toujours très ferme et les prix se maintiennent au niveau du plafond établi par la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre.

Lundi matin, le 27 avril 1942, le beurre No 1 pasteurisé était coté, au gros, à 35 1/4c. la livre.

FROMAGE

Le Gouvernement Fédéral vient de conclure une entente en vertu de laquelle il s'engage à livrer 125 millions de livres de fromage à la Grande-Bretagne.

Les prix ne vente seront les suivants :

Fromage No 1—20c. la livre.
Fromage No 2—19 1/2c. la livre.
Fromage No 3—19c. la livre...

F. A. B. STEAMER.
Afin de se rendre aux exigences de cette entente, nous conseillons de commencer immédiatement la fabrication du fromage blanc.

PRIX DE REMISE DE LA COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC

—O—

Semaine finissant le 25 avril 1942

—O—

OEUFS

A—Gros281/2c.
A—Moyens27 1/2c.
B24 1/2c.
A—Poulettes24c.
C25c.

VEAUX ABATTUS

(Engraisés au lait)
90 lbs et plus
Bons15c.
Moyens 14c.
Communs13c.

POULES ABATTUES

A—5 lb et plus23c.
A—4 lb jusqu'à 5 lb.....21c.
B—5 lb et plus21c.
B—4 lb jusqu'à 5 lb.....19c.
C—5 lb et plus18c.
C—4 lb jusqu'à 5 lb.....16c.

POULETS ABATTUS

(Engraisés au lait)
A—5 lbs28c.
B—5 lbs26c.

... POULETS SELECTIONNES
A—6 lbs et plus.....26c.
B—6 lbs et plus.....24c.
C—6 lbs et plus.....21c.

Sur les prix ci-haut mentionnés, nous retenons une commission de 5 p.c. aux coopératives affiliées et 8 p.c. aux expéditeurs individuels.

PORCS LIVRES ABATTUS

Pesanteur de 100 lbs à 140 livres 15c.

PORCS RECUE VIVANTS

(Classification établie après l'abatage).

Sur base du bacon "Pesanteur Chaude"15.40c.

N.-D. du Sacré-Coeur

DECES DE MME VEUVE PASCAL PINEAU

Est décédée le 12 avril, après quelques jours de maladie, Mme Vve Pascal Pineau, née Victoire Lavoie, à l'âge de 80 ans et 6 mois.

Une des familles les plus en vue et très estimées de tous, vient d'être éprouvée durement dans la perte de leur vénérable mère.

Mme Pineau fut toute sa vie un véritable modèle, d'une conduite irréprochable, elle a chanté les louanges du Seigneur quotidiennement jusqu'à sa mort, et une preuve frappante de son grand respect pour l'office divin, ce fut sa ponctualité jamais en défaut.

Nous espérons que le Seigneur lui a déjà remis la couronne promise à ses bons serviteurs.

Son service et sa sépulture eurent lieu mardi le 14 à 9 heures. L'église était revêtue de ses plus riches tentures de deuil.

L'orgue était tenu par M. Eugène Turcotte qui exécuta la messe des morts et rendit avec beaucoup d'âme, le Prélude funèbre de Clementi. La chorale était sous la direction de M. Alphonse Turcotte; M. Louis Lafrenaye de R.-du-Loup faisait aussi parti de la chorale.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Jean-Baptiste Gauvin. Le service fut chanté par M. l'abbé Wilfrid Dionne, curé de Ste-Flavie assisté comme diacre et sous-diacre par MM. les abbés Rosaire Lebrun, curé de Nazareth et N. Charest, aumônier des Ursulines de Rimouski. Au chœur M. le curé David D'Auteuil et M. l'abbé Belzile, aumônier des Servantes de Jésus-Marie.

La croix était portée par le petit fils de la défunte, Henri-Paul Pineau. Le corps était porté par MM. Lionel Pineau, Marc-Aurèle Pineau, Léonce, Romuald Gérard et Antoine Pineau. Les coins du drap étaient tenus par les nièces de la défunte, Mme Romuald Lavoie de Bic, Mme Anselme Michaud, Bic Mme Ernest Rioux, Bic et Mme Jos. Gendreau, Sacré-Coeur.

Elle laisse pour pleurer sa perte, 6 fils, Thuribe, Aubert, Edmond, Jules, Alphonse et Henri, de Parent, 3 filles, Mme Louis Brillant, (Marie Alice); Mme Joseph Levesque (Anne Marie); Mme Charles Bélanger (Julie), 4 soeurs: Mme Désiré Blouin, (Georgiana), Mme Thimothée Filion, (Délima), Mme Téléphore Gagnon, (Eugénie), et la Révérende Soeur Emery. Ses belles-filles, Mmes Thuribe Pineau, Aubert Pineau, Edmond Pineau, Jules et Patrice Pineau et Alphonse Pineau de Bic, Mme Hormidas Otis, nièce de la défunte, Mlle Bernadette Fillion et un très grand nombre de petits-enfants.

La bannière du Tiers-Ordre fut portée par M. Honoré Dionne, les rubans par Mmes Joseph Michaud et J.-Baptiste Rouleau.

La quête fut faite par Mlle Hervé Pineau et Joseph D'Astous.

L'assistance était nombreuse venue de l'étranger et les paroissiens se rendirent en grand nombre rendre un dernier hommage à cette vénérable disparue.

Va et vient

Mlle Jeannine Garon de Bic était en visite chez son oncle et sa tante, M. et Mme Wilfrid Patry, dernièrement.

Mlle Léa Lavoie est allée en promenade à l'Isle Verte chez M. et Mme W. Godbout.

Mlles Bernadette Parent et Gaby Pérusse sont allées au Bic pour se rendre à la sucrerie de M. Marquis dont elles étaient les invitées.

M. Romuald Pineau de Chapleau, Ont., est venu rendre visite à sa mère Mme Patrice Pineau.

M. Ferdinand Pineau du Camp 55 de Rimouski est venu assister aux funérailles de sa grand'mère Mme Pascal Pineau.

M. et Mme Gérard Bélanger de Montréal, sont actuellement chez leurs soeurs Mlles Maria et Bernadette Bélanger.

M. et Mme Antonio Parent sont allés à Trois-Pistoles assister aux funérailles de Mme Joseph Rioux, qui était la mère de Mme Parent.

M. Louis Pineault est aussi allé au service de sa grand'mère, Mme Rioux.

M. et Mme Valmore Langis, et M. et Mme Roméo Pineau se sont rendus à St-Yves pour assister aux funérailles de M. Louis Lavoie.

Mme Emile Nicole de Bic est venue assister au service de Mme Pascal Pineau.

MM. Wilfrid et Louis Lévesque ainsi que M. Eugène Chrétien sont partis pour travailler sur la côte nord.

M. Romuald Pineau est parti pour Chapleau, reprendre son travail, nous lui souhaitons santé et succès.

M. et Mme Marcellin Tremblay sont de retour de Chicoutimi. M. Tremblay est entré récemment au camp 55 de Rimouski.

Nos malades

Mlle Maria Bélanger est retenue à sa chambre pour un repos de quelque temps.

Mlle Laura Caron, g.m. se remet rapidement d'une forte grippe.

Mlle Thérèse Dubé et son jeune frère, qui ont été opérés à l'hôpital de Rimouski dernièrement, sont de retour dans leur famille pour leur convalescence.

Mlle Lucille Patry qui a subi une opération pour l'appendicite est aussi revenue dans sa famille. Nous souhaitons un prompt rétablissement à tous ces malades.

St-André de Rest.

Va et vient

M. Gérard Voyer, agronome, de St-Fidèle étaient par affaires à St-André vendredi dernier.

Le soldat Rosaire Landry de Valcartier était en visite chez ses parents.

Mlle Eléonore Beaulieu est en visite chez ses parents pour quelques jours.

Baptême

M. et Mme Benoît Leblanc (Germaine Cyr) annoncent la naissance d'un garçon baptisé sous les prénoms de Joseph Gérard. Parrain et marraine: M. et Mme André Leblanc, grands-parents de l'enfant.

Sépulture

M. et Mme Omer Cyr ont eu la douleur de perdre leur bébé, âgé de quelques mois. Nos sympathies.

Malade

M. et Mme Joseph Vallière ont descendu leur jeune fille Ange-Aimée à l'hôpital de Campbellton pour y subir un traitement. Prompt rétablissement.

Mariage

GRATIS 500 PAPIERS [TUBES]

Ordonnez votre tabac à cigarettes par la POSTE—Votre choix— 8 sortes de

TABAC A CIGARETTE
Adressez vos commandes à
CIE DE TABAC R. B.
377 ST-ZOTHIQUE EST,
Montréal

Roger Brière, prop.
Envoyez l'argent en mandat-poste avec la commande.—Découpez cette annonce pour ne pas la perdre.

ou 5 livrets (VOGUE) avec tout achat d'une livre de tabac (BRIERE SPECIAL seulement)

(BRIERE) SPECIAL..... 1.80 .18 17 2.15

VIRGINIA qShorts)75	.08	.17	\$1.00
VIRGINIA (No 1).....		1.00	.10	.17	1.27
VIRGINIA (Doux).....		1.10	.11	.17	1.38
VIRGINIA (Blend).....		1.20	.12	.17	1.49
VIRGINIA (Ex. Fine).....		1.30	.13	.17	1.60
JOLIETTE (SPECIAL).....		1.40	.14	.17	1.71
(SILK CUT).....		1.50	.15	.17	1.82

Le 15 avril au matin Monsieur Eudore Beaulieu fils de M. et Mme Théo. Beaulieu (Mélanie Fougère) unissait sa destinée à Mlle Marie-Ange Deschênes, fille de M. et Mme Joseph Deschênes (Brigitte St-Onge).

Nos heureux époux sont partis en voyage de noces à St-Pascal, et Québec.

Nos meilleurs voeux les accompagnent.

Sainte-Luce

Naissances

Joseph, Adrien, enfant de M. et Mme Napoléon Tremblay, (Laurence Dechamplain). Parrain et marraine, M. et Mme Aug. Lechasseur.

Marie, Nicole Patricia, enfant de M. et Mme Alphonse Burton (Adrienne Tremblay). Parrain, M. Ph. Aug. St-Laurent, marraine, Mlle Thérèse Tremblay.

Mariage

M. Napoléon St-Laurent fils de M. et Mme Florian St-Laurent à Mlle Estelle Tremblay fille de M. et Mme Joseph Tremblay de St-Rémi de Price.

Décès

Le 17 est décédée Mme Joseph Lepage née Emilia Perreault à l'âge de 75 ans.

Ses funérailles ont eu lieu lundi le 20 avril. Sympathies à la famille.

Divers

Mme Eléphe Roussel de St-Joseph de Lepage en visite chez sa fille, Mme Ls. Dumais.
—Mme Joseph Bouchard de St-Léon le Grand en promenade chez M. Alphonse Burton.

Ruisseau Arbour

Baptêmes

M. et Mme Ernest Leclerc font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph, Denis. Parrain M. Wilbrod Rioux, marraine, Mlle Germaine Rioux. Porteuse, Mlle Augustine Gagnon, institutrice.

Joseph, Germain Normand, enfant de M. et Mme P. Mari Lapointe, née Rita Bernier. Parrain, Germain Lapointe, marraine, Jeanne Lapointe de Mont-Louis oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Cléophas Lapointe grand'maman de l'enfant.

Va et vient

M. Norbert Leclerc, de retour d'un voyage d'affaires à Cloridorme.

Mlle Antoinette Leclerc, dans sa famille, après avoir passé plusieurs mois, en service au presbytère de La Colonie de l'Enfant-Jésus de Tourelle.

M. Wilbrod Rioux en visite à Mont-Louis dernièrement.
—M. Joseph Mimeault est allé

visiter ses parents à Ruisseau des Olives, dernièrement, il était accompagné de M. Roland Rioux.

St-François d'Assise

Partie de cartes

Une soirée récréative, organisée par les membres de l'U. C. C., eut lieu le 4 avril à la salle paroissiale. Plusieurs amusements étaient au programme, entre autres; bingo, jeux de cartes, roue de fortune, pêche, etc. Plusieurs articles de valeur donnés par les gens de la paroisse, furent vendus au cours de la soirée; on pouvait aussi se procurer des succès si encourageant a rapporté de bonnes recettes qui furent versées au profit de l'église.

Décès

Est décédée le premier avril à l'Hôtel-Dieu de Gaspé, Mlle Ernestine Pitre, fille de M. Arthur Pitre de Saint-Jean Matapédia. Son service fut chanté le 13 dans l'église de St-François d'Assise. Elle laisse pour la pleurer, outre son père, et sa mère, huit soeurs: Mme Emile Gallant (Bertha); Mme Ferdinand Gallant (Rose); Mme Pierre Ouellet (Lydia); Mme Wilfrid Francoeur (Ilda); Mme Baptiste Galland (Germaine) Mme William Martin (Joséphine), jumelle de la défunte; Mlles Angéline et Jeannine. Quatre frères: Rosario, François, Emile et Oscar. Aux membres de la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

Mariage

Samedi, le 25 avril a été béni par M. l'abbé Emile Côté, le mariage de M. Joseph Gallant, fils de M. Jos.-Antoine Gallant et de Mlle Albertine Gallant, fille de M. Laurent Gallant.

Baptêmes

Marie-Constance, enfant de M. et Mme Arsène Boucher, née Marie-Jeanne Lord, baptisée le 4. Parrain et marraine, M. et Mme Raymond Boucher, oncle et tante de l'enfant.

Carleton sur Mer

Décès

M. David Maddigan époux de Mme Marie Leblanc est décédé récemment à l'âge de 69 ans, après plusieurs mois de maladie. Son service fut chanté en notre paroisse et son corps fut transporté à Maria pour être enterré dans le lot de la famille.

Nous apprenons avec regret la mort de M. François Alain âgé de 55 ans et 2 mois après une maladie qu'il souffrait avec résignation depuis 19 ans. Il était l'époux de Mme Anne Boudreau. Nos plus sincères condoléances à à ces familles éprouvées.

M. Edmond Boulay, marchand est retenu chez lui depuis plusieurs semaines souffrant de rhumatisme. Son état s'étant sensiblement amélioré ces der-

niers temps, il peut maintenant vaquer à son commerce. Ses nombreux amis lui souhaitent un complet rétablissement.

Va et vient

M. et Mme Honoré Allard et leur petite fille Rachel, sont de retour de Campbellton, où ils ont passé les mois d'hiver.

Mlle Eva Allard est revenue de Montréal ces jours derniers après quelques semaines chez des amis.

La route militaire...

—:o:—

(Suite de la page 3)

CONSIDERANT—

QUE le chemin de fer Canadien National est le seul réseau ferroviaire desservant l'Est de la Province et que du fait que le dit chemin de fer est à voie simple, le trafic y est extrêmement intense, surtout depuis le début des hostilités;

QUE la moindre interruption du trafic amène des retards préjudiciables dans la livraison du matériel de guerre;

QU'une voie de communication pouvant supporter un trafic lourd et intense, s'impose comme complètement du réseau ferroviaire actuel;

QUE le port de Gaspé, dont l'importance stratégique dans la défense de l'est du Canada se justifie par les vastes capitaux engagés par le Ministère de la Défense pour sa mise en oeuvre et sa protection adéquate, doit être relié aux grands centres d'approvisionnement, par des voies de communication sûres et rapides;

QUE le littoral du Bas St-Laurent et de la péninsule de Gaspé, par suite de son étendue et de sa vulnérabilité dans l'éventualité d'une attaque ennemie, exige, pour la protection efficace de la population, des moyens de transport que seul ne peut lui procurer le chemin de fer;

...On demande aux maires et secrétaires qui ont reçu et faits signer la requête ci-haut, de bien vouloir nous faire parvenir sans délai le nombre de délégué que chaque municipalité enverra à Ottawa. Ceci est important afin de nous permettre de faire les réservations nécessaires avec les chemins de fer. Vous remerciant de votre coopération.

Comité d'organisation

Chemin Militaire en Gaspésie,

C. Langlois, Secrétaire.

Chandler, Qué.

NOUVELLES DE L'ARMÉE

Il revient d'Angleterre

Le retour de Claude Dostie au Canada.—Les nôtres en service actif.

M. Claude Dostie, après un stage de huit mois à Londres, à titre de technicien et d'opérateur de Radio-Canada, est rentré au pays après une traversée heureuse. M. Dostie s'est rapporté à ses chefs à Montréal et leur a fait part de ses impressions, impressions très heureuses de son séjour outre-mer.

Au cours d'une interview qu'il a donné à son arrivée, il a dit que bien que son travail ne lui ait pas donné grands loisirs, il a pu tout de même se rendre compte de l'état d'esprit qui règne dans les camps militaires canadiens et en général chez les Anglais. Nos soldats canadiens se sont rompus aux métiers des armes, s'y intéressent et ne regrettent qu'une chose, c'est de ne pas pouvoir participer à des engagements immédiats.

Le moral des gens est un exemple de courage et de sérénité. Il faut tenir compte évidemment des privations qu'il faut s'imposer eu égard au rationnement, néanmoins, la vie reprend plus active, plus prometteuse et plus confiante que jamais. On s'occupe. Et si l'on va au théâtre et dans les clubs il ne faut pas croire que la vigilance soit moins grande. Au contraire, on semble ne demander qu'une chose, démontrer à l'ennemi la valeur des armes britanniques.

Parlant de ses camarades à Londres, ceux du service des annonceurs et des techniciens de Radio-Canada, il est heureux de signaler leur dévouement et leur précieux apport à la cause de la radiophonie de guerre. Ils ont une vingtaine de programmes à préparer, à diffuser ou à enregistrer sur disques par semaine et cela ne leur laisse que très peu de loisirs. Il visite les camps militaires, rencontre les nôtres, organise avec eux des émissions qui sont relayées au Canada et établissent ainsi un magnifique contact entre les soldats de l'active et leurs parents et amis du Canada.

La seule chose dont M. Dostie ne garde pas tout à fait un bon souvenir, c'est la course qu'il fallait faire dans la roulotte automobile de Radio-Canada pendant l'obscurité. Il s'en console en disant qu'il n'y a pas eu d'accident. D'ailleurs, les chauffeurs conduisent avec prudence et une extrême habileté. A propos d'obscurité, il dit que l'une de ses joies en rentrant au pays, ce fut de se promener, le soir, en pleine lumière. On ne peut pas se faire une idée de l'impression quand on a été soumis au black-out, de pouvoir aller et venir librement sous la vive clarté des enseignes lumineuses.

M. Dostie, avant de faire du service en Angleterre, était opérateur au poste CBV de Québec.



Le Major Charles Bellavance, commandant du camp 55, qui présidera dimanche la soirée récréative du Théâtre Cartier au profit des sports d'été du centre d'entraînement.

Accident au soldat St-Pierre

Le soldat St-Pierre de St-Cléophas a failli se tuer samedi dernier, en sautant d'un train du Canadien National, en marche, en arrivant à Sayabec.

Le soldat St-Pierre devait descendre à la gare de Sayabec, mais il s'aperçut tout-à-coup que le train avait dépassé la gare et qu'il repartait pour la station voisine. Il lança alors son pardessus et son sac de voyage et sauta. Il fit une culbute sur la voie ferrée et se blessa assez gravement au bras droit.

Plusieurs personnes qui furent témoins de sa descente précipitée du train, sont unanimes à dire que le soldat St-Pierre a échappé de près à la mort.

Remerciements du Brigadier Vanier

Le brigadier Georges-P. Vanier vient d'adresser ses remerciements aux membres du clergé pour la collaboration qu'ils prêtent aux officiers recruteurs de l'Armée. Le Lt-Col. J.-P.J. Godreau, officier en charge du recrutement dans le district militaire no. 5 dit que ses officiers recruteurs dans la province, reçoivent la plus entière collaboration des membres du clergé.

Ainsi, lorsque ces officiers visitent les différentes paroisses, les curés annoncent du haut de la chaire leur arrivée, l'endroit où ils recevront les candidats, de plus, dans plusieurs cas, la salle paroissiale est mise à leur disposition. Je remercie vivement Messieurs les Curés, dit le brigadier Vanier, de la généreuse et entière collaboration qu'ils veulent bien nous accorder. Ils participent ainsi à la victoire qui nous donnera la paix.

LE CANADA EN GUERRE

L'essence

Le régisseur du pétrole, M. Cottrelle, a déclaré que les automobilistes doivent bien se mettre dans la tête que leurs coupons ne leur ont pas été accordés pour leur permettre de gaspiller de l'essence pour des balades ou des voyages d'agrément. "Il est grand temps que les Canadiens se rendent compte que de courageux marins risquent leur vie tous les jours pour amener au pays l'essence dont nous avons besoin. Il en est de même des aviateurs et des matelots de la Marine de guerre, employés à protéger les convois de pétroliers contre les attaques de l'ennemi. Est-il raisonnable de demander à ces hommes de donner leur vie afin que des inconscients puissent se permettre de se balader en automobile?" Ces paroles de M. Cottrelle doivent faire réfléchir les gens de coeur. On n'aura pas le droit de croire avoir fait son devoir si l'on n'a pas fait son possible pour économiser sur la ration accordée.

Les "catégories spéciales"

Le ministre des munitions et approvisionnements a annoncé que la disette de pétrole se faisant de plus en plus sentir, les automobilistes mis dans les "catégories privilégiées" tomberont dans une catégorie inférieure. Le régisseur du pétrole annonçait en même temps que l'on avait commencé une révision complète des catégories privilégiées.

Embarcations à moteur.

Les embarcations à moteur

louées à l'heure auront droit à une quantité d'essence juste suffisante pour 10 ou 15 heures de promenade. Les propriétaires doivent se procurer des coupons. Les embarcations de transport public seront toutefois mises dans une catégorie privilégiée.

Réfrigérateurs

La fabrication de réfrigérateurs métalliques est interdite à par-

tir du 30 avril, à moins d'avoir obtenu au préalable une licence. Le nouveau décret interdit la fabrication de tous les types de glacières métalliques, électriques ou non, destinées à des usages domestiques. Il est entendu que l'on permettra aux fabricants de compléter les appareils dont au moins 80 pour cent des pièces sont déjà fabriquées.



Les succès britanniques en Afrique orientale et dans la Méditerranée sont presque toujours dus à l'action simultanée et conjuguée des trois armes : marine, armée et aviation. L'on voit ici des soldats de la R. A. F. armant l'une des mitrailleuses d'un bombardier Blenheim avant des manoeuvres de coordination.

Soirée artistique et musicale au Théâtre Cartier, Rimouski au profit des sports d'été du C.A.[B]T.C. 55 le 3 mai 1941- à 8.30 heures p.m.

Sous le distingué patronage du nouveau Commandant du "55"
le Major CHARLES-H. BELLAVANCE

Trois heures de gaieté et d'entrain avec vos artistes préférés qui vous présenteront les meilleures pièces de leur répertoire.

Venez vous divertir tout en accomplissant une bonne oeuvre

Chant - Danse - Musique - Artistes invités

Vous entendrez aussi pour la première fois la nouvelle
"MARCHE DES FUSILIERS DU ST-LAURENT"

Admission générale 0.40 Réservé 0.50

St-Donat

—:—

Décès

Le 10 avril est décédée Mme Léon Bécharé (Marie Litalien), inhumée le 13, en présence d'un grand nombre de parents et d'amis. Sympathies à la famille en deuil.

Va et vient

—Mme Alfred Michaud de Québec a passé quelques jours chez sa mère, au presbytère de St-Donat.

—Le soldat Raoul Lévesque a passé quelque temps dans sa famille.

—Le soldat Joseph-Marie Leblanc de Valcartier était en promenade chez M. Zénon Bérubé, la semaine dernière.

—Le soldat Thomas H. Desgagné, du camp 55 de Rimouski en congé chez lui dimanche passé.

—M. Alphonse Francoeur était de passage à Rimouski dans le cours de la semaine.

—M. Ernest Langelier, était en promenade à Trinité des Monts chez sa soeur, Mme Arthur Gagnon.

Baptême.

Le 17 avril J. Raymond, enfant de M. et Mme Arsène Côté fils, parrain, M. Marc Côté, marraine, Mlle Alphéda Côté, oncle et tante de l'enfant.

Albertville

—:—

Mariage

Le 15 de ce mois M. Abel Daigle épousait Mlle Marguerite Lirette.

Va et vient

—Plusieurs jeunes gens sont allés faire leur entraînement, MM. Jean-Paul Fiset, Joseph Lambert, Léon Desmarais et d'autres dont les noms nous échappent.

—Par une résolution du conseil, il est décidé que les routes soient ouverte cette semaine pour le tracteur de M. Martel. Donc les routes seront ouvertes de Causapscal à Albertville.

—Mademoiselle Eva Moussette est à Ste-Marguerite en visite chez sa soeur Mlle Marie-Ange Moussette, int.,

—Mlle Madelon Roy de Ste-Marguerite en visite chez ses amies Mlles Cécile, Marie Ange Morissette.

—Monsieur Arthur Aimé Morin de Causapscal en visite chez ses parents.

Saint-Adelme

—:—

Naissances

Le 20 février, Marie, Germaine, enfant de Georges Bouchard et de Jeanne Savard. Parrain et marraine, Anselme Bernier et Alvine St-Pierre.

5 avril.—Marie Françoise, Yvette enfant de Maurice Bouchard et de Marguerite Ross. Parrain, Philippe Rouleau, marraine, Alexandrine Ross.

10 avril.—Edgar, enfant de Damase Ouellet et de Marie-Anna Gauthier. Parrain, Edgar Ouellet, marraine, Madeleine Imbault.

15 avril.—Fernand, enfant de Gérard Vallée et de Rita Ga-

Vins DIGNES
D'UN palais
Royal

BIEN VIEILLIS
D'UN BOUQUET PARFAIT

CRUCHE
D'UN GALLON — \$2.05

Chateau ROYAL

BARNES WINES LIMITED — MONTREAL — ST. CATHARINES



gnon. Parrain, Epiphane Bouffard, marraine Selma Gagné.

Mariage

Le 15 avril, monsieur Gérard Bernier fils d'Anselme Bernier de cette paroisse unissait sa destinée à celle de Mlle Antoinette Simard aussi de cette paroisse.

Sépulture

M. et Mme Damase Ouellet ont eu la douleur de perdre leur jeune bébé Edgar âgé de 8 jours. Nos sympathies.

Mont-Louis

—:—

Lundi le 13 fut béni le mariage de M. Anicet Lapointe avec Mlle Germaine Lizotte.

Mercredi le 15 eut lieu le mariage de M. René Mimeault fils de feu Edmond Mimeault avec Mlle Rita Beaudoin fille adoptive de M. et Mme Herménégilde Robinson de Mont-Louis.

Soirée

La soirée organisée par les Dames fermières avec l'aide des RR. Srs St-Paul et qui a eut lieu les 6, 8 et 9 avril a rapporté la jolie somme de \$736,00. La direction du cercle remercie tous ceux et celles qui ont bien voulu participer à l'organisation tion.

Sayabec Station

Naissances

Jacques, Emile fils de François St-Pierre. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Caron.

Louis, Marie, fils de M. et Mme Louis Hammond. Parrain et marraine M. et Mme Zénon Roy.

Jeanne-d'Arc fille de M. et Mme Moïse Pineault. Parrain, M. Alfred Fiola, marraine, Mlle Cécile Gendron.

Marie, Raymonde, fille de M. et Mme Gérard Côté. Parrain et marraine, M. et Mme Yvon Côté.

Décès

M. André Desrosiers décédé à Québec et inhumé à Sayabec à l'âge de 25 ans. Il est le fils de M. Xavier Desrosiers.

Va et vient

—Mlle Mariette Bélanger est revenue des Etats-Unis après un long séjour chez sa soeur Mme Cardinal.

—M. L. P. Caron nous quitte pour aller demeurer à Baie Comeau.

—M. et Mme Ludger Imbault de la Côte Nord en visite chez Mme Philippe Ouellet.

—M. Jean Dubé de Mont-Joli en visite chez son père M. J. B. Dubé.

—M. Paul Paquet et son fils Yvan sont venus passer une quin-

zaine dans leur famille. Après ils retourneront à Shelter Bay.

—Mlle Marie Dumais est partie pour Québec pour rendre visite à sa nièce Mlle Cécile Dumais qui est bien malade.

—Deux polices du chemin de fer font depuis un certain temps la patrouille à la gare de Sayabec.

Plusieurs ont reçu l'ordre de ne pas venir à la gare à l'heure des trains.

Une amende sera imposé à ceux qui persisteront à y aller.

TEL-BUREAU 374-2 • RESIDENCE-374-3

HENRI-A. MARTIN

COMPTABLE-VÉRIFICATEUR
SYNDIC-LICENCIÉ
LIQUIDATEUR DE FAILLITES
COMPROMIS ENTRE
DÉBITEURS ET CRÉANCIERS.

ASSURANCES
FEU, VIE, AUTOMOBILES,
ACCIDENT, ETC.

HENRI-A. MARTIN
RIMOUSKI

EDMOND RIOUX

COMPTABLE
VÉRIFICATEUR

Audition—Vérification—Préparation de bilan—Rapport de l'impôt sur le Revenu—Installation de système de livres—Compromis entre débiteurs et créanciers.

Bureau :

à 65 rue Rouleau, Rimouski.
Tél. 281.

Dr J. J. Ringuet

Spécialité: Chirurgie générale

Consultations :

Le matin, à l'Hôpital

Au Bureau :

de 1.30 hr à 4.30 hrs p. m.
de 7.30 hrs à 9 hrs p. m.
Bureau : 141, Ave de l'Evêché
Téléphone 657.

RIMOUSKI, P. Q.

Dr L.-J. Moreault

MEDECIN-CHIRURGIEN

Ex-Interne de l'Hôpital de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec.

Ave. de la Cathédrale

RIMOUSKI

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

ST-ONGE, DORAN &
D'ANJOUEdifice H. G. Lepage
Coin, rues St-Germain et de
la Cathédrale.

Tél. 276, Rimouski, P. Q.

Art. St-Onge, Dan. Doran
Tél. rés. 603 Tél. rés. 25

Charles-H. D'Anjou

Tél. rés. 136

Casgrain, Caron & Tessier

AVOCATS

Perrault Casgrain, C.R.

Amédée Caron, C.R.

Maurice Tessier, LL.L.

RIMOUSKI

EDIFICE BANQUE CANA-
DIENNE NATIONALEBureau à AMQUI: Le deux-
ième et le quatrième vendre-
di de chaque mois à l'Hôtel
Gagnon.

SIMARD & CHASSE

AVOCATS

178 Avenue de l'Evêché

Tél. 158

C. P. 130

RIMOUSKI, P. Q.

HENRI FISET, LL. L.

AVOCAT

Bureau: Edifice Blais

62 de la Cathédrale,

Tél. 695

RIMOUSKI.

GLEASON BELZILE

NOTAIRE

Cessionnaire du Greffe

de

L. de G. BELZILE

(1895 1938)

Edifice Banque Canadienne
Nationale.

Rimouski, P. Q.

Louis Leo Doyon

ARPENTEUR-GEOMETRE

Ingénieur-Forestier-Conseil

Tél. 324

240, rue St-Germain,

RIMOUSKI, P. Q.



M. Kenneth J. Turner, gérant du bureau de la brasserie Dawes "Black Horse", qui a complété cinquante années de service avec cette compagnie.

EMMANUEL D'ANJOU, M. P. Maurice De CHAMPLAIN

D'Anjou & De Champlain Enr.

COURTIERS EN ASSURANCES

C. P. 399 - - Téléphone 654

Edifice Banque Provinciale

Bureau : 142 Avenue de l'Evêché.

Rimouski, Qué.

ASSURANCES : Feu, Vie, Vol, Marine, Fidélité, Garantie, Accidents, Attelages, Ascenseurs, Plate-Glass, Bouilloires, Automobiles, Cautionnement, Responsabilité Publique, Responsabilité des Patrons, Garantie d'Exécution de contrats, etc.

AVANT DE CONFIER VOTRE RISQUE, NOUS SOLLICITONS VIVEMENT UNE VISITE A NOTRE BUREAU OU ENCORE EN APPELANT 654.

Martin & D'Anjou Enr'g.

Henri-A. Martin Albert D'Anjou Roland Heppell

COURTIERS EN ASSURANCES

Téléphone : 374

Casier Postal 129

BUREAU : EDIFICE LEPAGE

189 rue St-Germain, Est, RIMOUSKI.

SPECIALITE : ASSURANCE AUTOMOBILE

A des prix défiant toute compétition.

Aussi : Assurance Feu, Vie, Accident et Maladie.

"ÉCHOS MONDAINS"

—M. Fernand Mimeault de Val-Brillant est venu à Rimouski, pour s'enrôler dans l'Armée Active.

—M. Roma Moisan de St-Vallérien est allé travailler à Baie-Comeau.

—Mlle Etienne Sirois de Mont-Joli était de passage à Rimouski par affaires, cette semaine.

—M. Fernand Gagné de Val-Cartier est venu visiter ces parents M. et Mme Alphonse Gagné de Rimouski.

—M. et Mme Joseph Desrosiers sont revenus la semaine dernière d'une vacance de trois mois passée en Floride, et Chicago.

—M. et Mme Napoléon Pilon, autrefois de Rimouski résideront maintenant à Matane. M. Pilon était de passage en notre ville, par affaires, cette semaine.

—Le soldat Elie Ouellet du camp de Val-Cartier est venu passer la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Willie Ouellet de Rimouski.

—M. Lucien Gagné est allé passer la dernière fin de semaine dans sa famille à St-Fabien.

—M. Clément Lamoureux est parti pour Baie Comeau où il travaillera à l'avenir.

—M. Martial Bouillon est de retour à Rimouski après une absence de quelques mois.

—Me Jean-Marie Gagnon, N.P., de Mont-Joli, était en ville par affaires en fin de semaine.

—Mlle Lucille Bertin était à Mont-Joli au cours de la dernière fin de semaine, l'invitée de sa cousine, Mlle Mariette Brulotte.

—M. Jean-Louis Lareau est entré cette semaine dans l'armée active. Il partira sous peu pour Québec, afin de poursuivre son entraînement.

—Mlle Léda Falardeau de Québec est venue passer quelques jours à Rimouski chez M. et Mme Donat Grégoire.

—MM. Julien Dussault et Jos. Côté partiront pour Québec, vers la fin de la semaine.

—Le soldat Paul-Emile Ross du Camp 55, a rendu visite à son amie, à Ste-Blandine, récemment.

—M. Philippe Pineau de Baie Comeau est venu visiter sa soeur Mme Philippe Lavoie de Rimouski.

MARIAGES

—M. et Mme Omer Beaulieu, autrefois de Rimouski, annoncent le mariage de leur fille, Yvonne, avec M. Wilfrid-J. Bélanger, fils de M. et Mme François Bélanger, décédé. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la chapelle St-Louis de la Basilique, jeudi, le 7 mai à 9h. et demie.

—Mardi, le 28 avril, eut lieu à Montréal, le mariage de Mlle Colette Verreault, fille de M. et Mme Edmond Verreault de Montréal, et de M. Paul Fillion, fils de M. J.-B. Fillion, décédé, et de Mme Fillion de Rimouski.

Le 16 mai prochain, en la chapelle privée de l'église Saint-Jean-Baptiste de Québec, sera célébré le mariage de Mademoiselle Renée Trudeau, fille de Monsieur et Madame Louis Georges Trudeau, avec le lieutenant Jean Boivin, fils de Monsieur et Madame Thomas Boivin, de Québec. Pas de faire part.

M. LUCIEN MORIN FAIT L'ACQUISITION DU BUREAU S. Z. CÔTÉ

Au moment d'aller sous presse on apprend que le bureau d'assurance de M. S.-Z. Côté à Rimouski vient de passer aux mains de son gendre, M. Lucien Morin. Monsieur Morin a fait l'acquisition de ce bureau, l'un des plus anciens établis à Rimouski. Le bureau qui est situé dans l'immeuble de la banque Canadienne Nationale sera maintenant opéré sous la raison sociale de "S. Z. Côté Enr".

Monsieur Morin profite de ce changement pour remercier les clients de la maison qui ont contribué à faire la réputation de cet important bureau. Il espère conserver leur encouragement et invite la population à lui accorder son patronage.

Ajoutons que M. Lucien Morin possède plusieurs années d'expérience en affaires. Diplômé de l'Académie Commerciale de Québec il a passé ensuite une quinzaine d'années au service des banques Hochelaga et Nationale. Il y a douze ans il entrait au service du bureau qu'il vient d'acquérir.

Belle marque d'amitié

Une trentaine de dames et jeunes filles se sont réunies mardi soir à la demeure de M. et Mme J.-C. Legaré pour fêter Mlle Simonne Legaré, à l'occasion de son prochain départ pour Chicoutimi ou elle ira poursuivre des études de garde malade. L'héroïne de la fête, qui n'avait pas été prévenue de la manifestation qu'on lui avait préparée, fut fort touchée de cette grande marque d'amitié que voulaient bien lui témoigner ses amies. Elles s'étaient de plus toutes cotisées pour lui présenter plusieurs cadeaux utiles et de grande valeur.

Parmi celles qui ont participé à cette manifestation de sincère amitié, mentionnons Mesdames André Bélanger, Charles Belzile, Roméo Blais, Arthur Gendreau, Alphonse Garneau, J.-E. Guévin, Donat Grégoire, Gérard Legaré, Xavier Legaré, Henri Lavoie, Ls-Philippe Nadeau, Jean-Marie Ouellet et Phil Savage et Mlles Yvonne Beaulieu, Antoinette Banville, Rolande Bérubé, Gabrielle Bernier, Simonne Bélanger, Thérèse D'Anjou, Madeleine D'Anjou, Gilberte Desrosiers, Thérèse Dumont, Valentine Fillion, Gilberte Fillion, Jeannine Germain, Blanche-Aimée Gaudreau, Andrée Garon, Claire Lambert, Marguerite Lambert, Clotilde Lachance, Paula Marmen, Yvette Marmen, Imelda Marmen, Anne-Marie Ross, Adrienne Robitaille, Georgette Turgeon et garde Tague.

Accident à M. Charles Fournier

Un employé de la compagnie Price Brothers qui travaillait à la manufacture de boîtes, s'est fait broyer une jambe la semaine dernière à son travail.

Il s'agit de M. Charles Fournier de St-Robert Bellarmin. M. Fournier a été transporté à l'hôpital.

Ouverture de la route Rimouski-Bic

Le camion de M. Louis Beaulieu avec la collaboration d'un groupe de volontaires, a terminé l'ouverture de la route Rimouski-Bic, vendredi avant-midi. La circulation des véhicules peut donc se faire de Rimouski en direction de l'ouest jusqu'à la côte dite "à Gendreau".

Le ministère de la Voirie vient de donner des instructions pour accélérer l'ouverture des routes dans le district de Québec. La chaleur des derniers jours a considérablement amolli la couche de neige et de glace et les charrires peuvent maintenant faire un travail pratique. Sur la route no 2, une charrie a été envoyée vendredi après-midi, dans la direction de Beaumont et de St-Michel. Une autre travaille dans le même secteur depuis plusieurs jours. On veut hâter l'ouverture de la route Lévis-Montmagny.

Des nouvelles parvenues hier à Québec disent que des hommes du camp de Montmagny avaient été mobilisés pour couper les plus gros bancs de neige. Dans le Témiscouata, les autos circulent de la frontière du Nouveau-Brunswick à Ste-Rose du Déglé, mais il y a encore beaucoup de neige sur les hauteurs, soit de la Rivière du Loup à St-Honoré. On peut dire que l'ouverture des grandes artères dans la région, sera cette année, au moins de 15 jours en retard avec la date d'ouverture des années précédentes.

Routes ouvertes

Dans la journée de mercredi des tracteurs et des camions ont ouvert la route de Rimouski à St-Narcisse, de Mont-Joli à Matane et de Bic à St-Fabien. En partant de Rimouski, les automobilistes peuvent circuler à l'heure actuelle jusqu'à Matane et St-Fabien. Le travail se continue.

Ouverture de la saison de pêche

C'est vendredi, le premier mai que s'ouvre dans la province de Québec, la saison de pêche à la truite. Les pêcheurs sont donc autorisés à taquiner dès vendredi, toutes les variétés de truites que l'on trouve dans nos lacs ou dans nos rivières, à l'exception de la truite arc-en-ciel.

Il convient de rappeler que toute personne résidente de notre province n'a pas le droit de pêcher, soit dans une rivière fréquentée par le saumon, soit dans un lac, sans être munie d'un permis dont le coût est de un dollar. Ce permis est également valable pour la femme et les enfants de moins de 18 ans de la personne qui le possède.

Il est possible de se procurer ce permis dans à peu près toutes les localités de la province, en s'adressant soit au garde-feu, soit au garde-pêche, ou encore au bureau des Terres et Forêts à Rimouski.

Belle coopération de la Cie Price Brothers

Le Comité de Récupération de Rimouski a expédié la semaine dernière à Québec 60,200 livres de fer et autres métaux. C'était le premier envoi de notre comité et il a pu être effectué grâce à la précieuse coopération de la compagnie Price Brothers qui a fourni la plus grande part de ces matières de rebut. Les profits de cette vente, déduction faite des déboursés encourus par le comité, seront versés aux oeuvres de guerre locales.

SALON VENUS



Pourquoi payer plus cher quand vous pouvez à meilleur compte avoir absolument la même permanente ? Si vos cheveux sont fins, secs ou blancs, etc, ce soin ne doit pas être confié au hasard, car seuls des experts peuvent les travailler. Appelez immédiatement pour un appointemnt au No. 215.

SALON VENUS
ISIDORE DECHAMPLAIN,
prop.
près du magasin Verreault.

Téléphone 71 B. P. 403

ARSENE MICHAUD

ENTREPRENEUR DE
FUNERAILLES

Embaumeur diplômé
Service Ambulance

No 1 rue St-Paul,
Côté-Est de la Cathédrale
RIMOUSKI.

TERRAINS

à

vendre ou à louer

S'ADRESSER A

Albert Michaud,

56 Avenue de l'Evêché

RIMOUSKI

Annonces classées

TARIF

Vingt-cinq sous par insertion pour une annonce de 25 mots. Un sou pour chaque mot additionnel.

A VENDRE

Restaurant d'été, 20 x 40, fini en bois de première qualité à l'intérieur comme à l'extérieur. Eau courante, et électricité. Ce restaurant est situé sur la route nationale dans l'Anse de Ste-Luce sur Mer. Très bonnes conditions pour un acheteur sérieux. Ce restaurant peut aussi servir de chalet. S'adresser à M. J.-Antoine Deschenes, Luceville.

FEMMES ET HOMMES DEMANDES

"Sachez profiter du gros commerce du printemps. Prenez immédiatement une agence JITO ; servez régulièrement les clients de votre district. Notre proposition comporte de beaux avantages. AUCUN RISQUE. Trente jours d'essai GRATIS. Catalogue, détails fournis gratuitement; CIE JITO, 1435 Montcalm, Montréal.

TERRE A VENDRE

Bonne terre fertile, bien et grandement bâtie, dans le rang de l'église St-Narcisse, à vendre à bonnes conditions. Aussi terrain en ville 50' x 130". Aussi machinerie pour salon de coiffure. Adressez Case Postale 204, 111 St-Germain, Rimouski.

A LOUER

Deux pièces chauffées, poêle électrique et poêle à gaz très convenable pour couple sans enfant. Aussi, chalet "Morin", meublé eau chaude, eau froide, téléphone Très convenable pour saison d'été. Téléphonez à : Nos 160 ou 698.

Hommes de 30, 40, 50 ans

VOULEZ-VOUS AVOIR DE L'ENTRAÎNEMENT ? Essayez les Comprimés Toniques Ostrez. Contiennent toniques, stimulants, et éléments fournis par les huîtres—aident les hommes qui ont passé 30, 40 ou 50 ans à avoir une vigueur normale. Format de présentation, 35c. Essayez-les aujourd'hui. En vente dans toutes les bonnes pharmacies.

J. Ant. Michaud

EMBAUMEUR DIPLOME

Service d'ambulance

Consultez-nous donc avant de confier vos funérailles.

J. ANTOINE MICHAUD

64, Rouleau, Tél. 636
Rimouski.

SALON

EMILE DE CHAMPLAIN

212 rue St-Germain,

Téléphone 119

Vous pouvez ce printemps paraître selon vos désirs. Portez vos cheveux longs ou courts, nous vous les coifferons de la façon qui vous avantagera le mieux. Confiez-nous le soin de votre permanente, soit avec fils, sans fil ou sans machine. Le personnel du salon est formé de spécialistes d'une réputation et d'une expérience enviable.